

Différences

AMIENS :
Le vote
immigré

SEINE-ST-DENIS :
Des réseaux
contre
les expulsions

GUADELOUPE :
La peur
du voisin

LES NOUVEAUX CITOYENS

**LES ENFANTS
DE L'IMMIGRATION
MONTENT
AU
CRENEAU**



LA GAMME MAJEURE



legal
Le Goût

EDITO

Colloques et réunions se succèdent ces derniers temps autour de l'immigration. On analyse, on prévoit, on corsète, on décorique (voir, entre autres, la Commission sur le Code). Une dépense de matière grise qui ne se traduit pas forcément par des actions concrètes et suivies contre le racisme ou la xénophobie. Quant à agir pour aider des centaines de milliers d'étrangers à trouver leur place dans la société française, où ils vivent, c'est encore une autre question...

Et pourtant, le MRAP tenait congrès voici deux semaines et, bonne initiative, a décidé de sept campagnes de travail, d'action ou d'information : la lutte contre les lois discriminatoires (Loi Pasqua) et pour une nouvelle citoyenneté, des campagnes d'informations réfutant les mensonges sur les immigrés, des actions contre l'apartheid (racisme d'Etat), la promotion d'une école pour tous.

Les antiracistes prévoient, bien sûr, d'utiliser les temps forts du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du bicentenaire de la Révolution de 1789 autrement que comme des commémorations historiques avec inaugurations de plaques et dépôts de gerbes.

Car, devant les agressions racistes, les expulsions, la multiplication des textes de loi ou réglementations discriminatoires, il est urgent de redonner aux citoyens actifs et solidaires.

Il nous reste deux ans pour faire de 1989 autre chose qu'un anniversaire confit et ouaté, et pour que ce soit le rappel fort de trois mots simples : liberté, égalité, fraternité.

Parce que nouvelle citoyenneté ou pas, c'est encore avec les vieux mots qu'on fait les meilleures cultures. ■

Différences

DECEMBRE

Différences

Magazine créé par le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), édité par la Société des éditions Différences 89, rue Oberkampf, 75011 Paris. Tél. : (1) 48.06.88.33.

SOMMAIRE

ACTUEL

6 Les immigrés aux urnes

Le 12 décembre prochain, les immigrés d'Amiens iront voter.
SUSANNA GILLI

9 Le procès de Nouméa

Les assassins de dix militants indépendantistes sont acquittés, sous les acclamations d'une partie du public.

13 Une mort banalisée

La famille et les amis d'Ahmed n'admettent pas qu'un jeune puisse mourir sur une route sans qu'une enquête soit ouverte.

DOSSIER

16 Vous avez dit citoyens ?

Le choix proposé aux enfants d'immigrés - expulsion ou assimilation forcée - est-il le seul possible ? Et si une nouvelle citoyenneté était en train de s'élaborer ?
CHERIFA BENABDESSADOK

DECOUVERTE

30 Les réseaux de la solidarité

La Seine-Saint-Denis vit à l'heure des expulsions, on y voit aussi naître des solidarités plus fortes.
RABHA ATTAF

ABONNEMENTS

1 an : 200 F.
1 an à l'étranger : 220 F.
6 mois : 120 F.
Etudiants et chômeurs, 1 an : 150 F.
6 mois : 80 F.
(joindre une photocopie des cartes d'étudiant ou de pointage).
Soutien : 300 F.
Abonnement d'honneur : 1 000 F.
Algérie : 15 dinars. Belgique : 140 FB.
Canada : 3 dollars. Maroc : 10 dirhams.

Publicité au journal

Photocomposition
PCP, 17, place de Villiers,
93100 Montreuil. Tél. : 42.87.31.00

Impression Montligeon. Tél. : 33.83.80.22.
Commission paritaire n° 63634
ISSN 0247-9095.
Dépôt légal : 1987-11.

La rédaction ne peut être tenue pour responsable des photos, textes et documents confiés.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Albert Lévy

REDACTION

Rédacteur en chef
René François
Secrétariat de rédaction-
maquettes :
Véronique Mortaigne
Iconographie
Joss Dray

ADMINISTRATION/GESTION

Khaled Debbah

PHOTO COUVERTURE

Joss Dray

ONT PARTICIPE A CE NUMERO :

Robert Pac, Rabha Attaf, Chérifa Benabdessadok, Yves Thoraval, Laure Lasfargues, Susanna Gilli, Jean-Jacques Pikon, Hélène Galles.

L'ETAT CONTRE LA LEGALITE

La raison d'Etat fait des ravages dans la démocratie française qui s'est retrouvée récemment dans le colimateur d'Amnesty International à l'occasion de la publication de son rapport annuel.

La grande rafle du 3 octobre dernier au pays basque fournira sans doute de nouveaux arguments à l'association internationale, tant les méthodes utilisées ont débordé le cadre du droit et de la justice.

Portes défoncées pour arrêter des réfugiés déjà emprisonnés ou expulsés, on embarque les femmes et les gosses pour des questions aussi urgentes et décisives pour la sécurité de l'Etat que le montant du salaire ou celui des allocations familiales. Les enfants posant quelques problèmes d'intendance, on se propose de les confier à la DDASS, etc.

« Je ne pense pas que les enfants arrachés à leurs parents soient vraiment ceux qui sont capables de faire vaciller les colonnes de l'Etat français », dira Mgr Molerès, évêque de Bayonne. Voilà pour les méthodes.

Proies faciles

Au total, une centaine d'arrestations, 58 réfugiés livrés à la police espagnole et 15 expulsions. Aucune inculpation en France. Tellement dangereux ces « terroristes » que la police espagnole en relâchera 19 presque immédiatement, non sans quelques mauvais traitements au passage.

Les interpellés, pour la plupart ne se cachaient pas, avaient une famille, un travail. Ils sont aujourd'hui libres en Espagne, mais sans travail, sans domicile, leur famille déchirée.

Un policier dira au **Monde** : « On n'a raflé que des sympathisants grillés, intégrés socialement, pour la plupart fort éloignés de l'ETA. On s'est acharné sur les proies le plus faciles. »

Voilà pour le bilan.



GOHENEVISPA PRESS

Au Pays basque, c'est la colère contre les expulsions injustifiées.

Des membres du Syndicat des avocats de France (SAF) et du Syndicat de la magistrature (SM) ont mené une enquête sur les conditions de cette rafle des réfugiés espagnols : journalistes prévenus d'avance, police locale tenue à l'écart alors qu'elle est mieux informée et plus efficace, retards pour prévenir les parquets locaux, etc. pour les enquêteurs, c'est toute la procédure qui est irrégulière : interpellation sans mandat, plus la garde à vue injustifiée de mineurs et le fichage de tous les interpellés.

Le rapport relève des « détournements de procédure » notamment de la loi sur l'extradition avec des arrêtés d'expulsion « absolument pas motivés » et de la loi sur les étrangers. « Le judiciaire a été dévoyé », a affirmé l'une des avocates révélant que des juges d'instruction contactés au pays basque ont refusé de cautionner l'entreprise policière.

Conclusion de ce rapport : l'opération du 3 octobre au pays basque « a constitué une atteinte flagrante et majeure à l'indépendance de la magistrature et une remise en cause d'une exceptionnelle gravité de l'Etat de droit ».

Une tendance d'autant plus inquiétante quand on la rap-

proche d'autres bavures, par exemple du cas des réfugiés italiens extradés vers leur pays d'origine sans qu'ils n'y aient été condamnés. L'un d'entre eux fut même déclaré extradable sur la base d'un jugement dont vingt pages seulement sur une centaine avaient été traduites !

A verser au dossier des débordements également le cas de Luc Reinette et d'autres militants indépendantistes guadeloupéens littéralement kidnappés en territoire étranger avant d'être ramenés et emprisonnés à Paris.

Jusqu'où dérapera l'Etat de droit à la poursuite de la raison d'Etat ? ■

SIDA MENTAL

Chouchou d'Hersant (Louis Pauwels) et victime de Bouygues (Michel Polac) dialoguent en direct dans les colonnes du **Figaro Magazine**. But de la conversation : trouver ce qui les rassemble au-delà de ce qui les divise. Conclusion commune : appeler au dialogue des « intelligents des deux bords » (sous-entendu gauche et droite). Le SIDA mental sera ainsi, peut-être, sur le point d'être éradiqué par une potion magique.

LA TRIBUNE S'EXCUSE

Il y a quelques mois, la *Tribune Régionale* des Hauts-de-Seine publiait un article sur les problèmes de voirie à Clamart ou l'on trouvait ces lignes : « stationnement, poubelles, garages et bateaux, pollutions par les chiens, tricotiers arméniens... ». Réaction immédiate des arméniens de la région qui demandent des excuses du rédacteur en chef, une mise au point du maire et un article de fond sur la communauté arménienne de la région. Ces demandes légitimes sont appuyées par des menaces de

poursuite en cas de non-exécution et par un rappel ferme : « Ils (les Arméniens) sauront se souvenir à l'heure du bulletin de vote de toute injure à leur passé, leur présent et leur avenir. »

Que fit le journal ? Il s'excusa (trois mois après). Que fit le maire ? Il soutint bien volontiers la communauté arménienne contre le rédacteur.

Comme quoi ne rien laisser passer et se battre sur toutes les déclarations racistes reste le plus efficace.

TZIGANES (fin ?)

Deux parents d'élèves tabassant sérieusement des instituteurs qui avaient réprimandé un gosse, c'est inacceptable. Surtout quand l'agression fait deux blessés. Les deux parents ont été arrêtés et seront jugés. Et c'est bien ainsi.

Seulement les agresseurs sont des Tziganes, ce qui « autorise » Jacques Médecin, le maire de Nice à faire l'un de ces commentaires brillants ou l'on retrouve toute la finesse d'esprit qui le caractérise : « Cela prouve qu'il y a dans une population des groupes inassimilables... quand on vient nous raconter que nous sommes tous français, que nous avons tous la même culture et la même formation judéo-chrétienne, laissez-moi rigoler, ce n'est pas vrai et il faut admettre qu'il y a des gens qui resteront toujours en marge de notre société. »

Au passage, le charmant édile se paie aussi les instituteurs en soulignant que « si nos instituteurs marxistes au lieu d'apprendre le laxisme et le refus de l'autorité depuis quarante ans s'étaient un peu plus appliqués à former des générations de gens qui respectent l'autorité, eh bien ils ne prendraient pas de poing sur la gueule ».



Jacques Médecin

RFI BETISE

Radio colorée, de vocation mondiale, Radio France Internationale fait parfois dans la bêtise. Entendu au cours de l'émission « Carrefour » la bien nommée : « La Chine est un pays vierge puisqu'elle s'ouvre à peine à l'Occident après des années d'autarcie. » Le milliard de Chinois serait-il venu au monde par miracle ?

DENONCIATEURS

Le consul colombien du Havre avait demandé aux préfets français de lui donner les noms et adresses des Colombiens résidant dans leur département. Méfiants, certains préfets ont alerté le Quai d'Orsay et refusé de donner les listes : beaucoup de ces Colombiens sont des réfugiés politiques et les autorités françaises refusent

NOMINATION

Henry de Lesquen, président du club de l'Horloge, un des cerveaux de l'extrême droite, vient d'être nommé secrétaire général HLM de Paris. C'est lui qui écrivait dans un livre commis avec Jean-Yves Le Gallou (dirigeant du Front national), la *préférence nationale, réponse à l'immigration*, un des chapitres étant justement consacré au logement : « Qu'il y ait des difficultés de logement, c'est un fait. Qu'il faille le régler par des procédures administratives ou bureaucratiques, c'est douteux. » Comprenez que la loi du plus fort doit se substituer aux procédures administratives. Si des logements sont réservés aux étrangers qui travaillent, le club de l'Horloge s'empresse de préciser : « Faut-il pour autant réserver 40 % des constructions neuves aux étrangers ? » Et n'oubliait pas sa « *préférence nationale* », il ajoute qu'il faut « laisser la priorité d'accès aux grands logements

HLM pour les familles françaises qui en sont aujourd'hui quasiment exclues... »

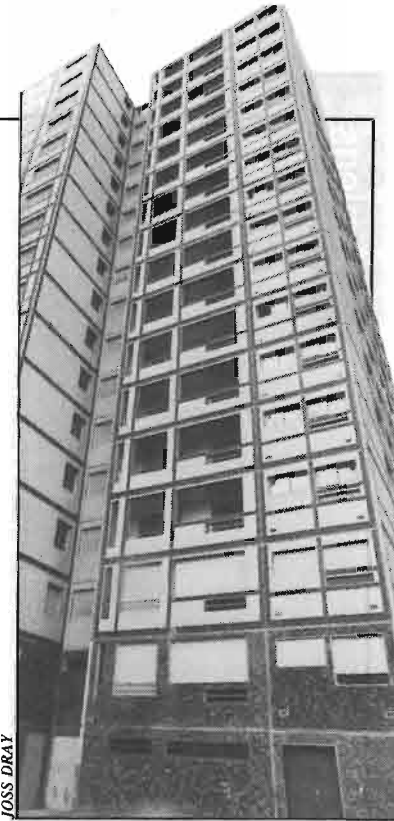
De même réclame-t-il la suppression du FAS (Fond d'action sociale) et du 1 % patronal, accusés tous deux d'être au service des étrangers. Tous ces points sont défendus par le Front national... □

CHANTS NAZIS A LA FAC

De violentes bagarres ont éclaté entre étudiants juifs et nazillons du GUD, début novembre à Assas.

A l'origine des incidents, une distribution de tracts accusant Jean-Claude Martinez - professeur et député du Front national - d'avoir toléré des chants nazis dans son amphithéâtre. Explication du prof. : « C'était Petit papa Noël et la marche des Schtroumpfs ».

Un peu léger d'autant que selon divers témoignages, la quinzaine d'étudiants chanteurs a bien entonné le *Heil-Heilo*, puis un chant nazi en allemand, pour finir sur le *Maréchal nous voilà* des colabos. Malgré les protestations, Martinez a refusé d'intervenir. Il s'était, en septembre, solidarisé avec les déclarations de Le Pen sur les chambres à gaz. □



JOSS DRAY

LES IMMIGRES AUX URNES

Après Mons-en-Barœul, la ville d'Amiens organise l'élection de représentants associés étrangers à son Conseil municipal. Un pari courageux dans le contexte politique actuel. Et une première pour une ville de cette importance.

Amiens, fin novembre, c'était un jour de marché, et entre l'étal des quatre saisons et un marchand de vaisselle, une table sur tréteaux s'était installée à côté d'une grande affiche colorée. En caractère jaunes, le texte annonçait : « *Le vote des immigrés, un plus pour Amiens.* »

Derrière la table, Yannick Anvrouin, assistant du président de la commission extramunicipale des immigrés - M. Bernard Delemotte - et deux représentants des associations d'immigrés de la ville distribuèrent des tracts, informaient les passants, expliquaient les modalités d'inscription sur les listes électorales, pour cette première élection de représentants associés des communautés immigrées auprès du Conseil municipal.

Le 19 décembre, un millier de Portugais, Marocains et autres membres de la communauté étrangère iront au bureau de vote.

Aujourd'hui, les listes sont closes. Entre le 19 octobre et le 31 novembre, près de 1 000 personnes sont venues s'inscrire à l'hôtel de ville et dans les mairies annexes. Dans son bureau de la mairie d'Amiens, Yannick Anvrouin explique : « *Ce n'est peut-être pas beaucoup. Mais pour nous, c'est déjà un résultat satisfaisant. Ces mille inscriptions représentent près de quarante pour cent de notre estimation des personnes susceptibles de pouvoir voter. Pour une première expérience, avec un temps d'inscription aussi*

court et compte tenu de la démarche volontaire que comporte un acte de nature administrative, ce n'est pas trop mal. »

Si la préparation de ces élections a été assez brève, c'est que la décision de doter Amiens de quatre représentants des communautés étrangères ayant un rôle consultatif auprès du Conseil municipal ne date que du 2 juillet 1987. « *Ici, on parlait depuis deux ans d'organiser de telles élections, explique Aid Ouaddou, président de l'Amicale des travailleurs marocains de la Somme. Et puis, tout d'un coup, la décision a été prise. On aurait dû mieux les préparer, ça a été vite fait.* »

Pourtant, c'est dans la communauté marocaine que ce vote a rencontré le plus

d'échos favorable y représentent près de 30 % des étrangers. A la clôture des listes électorales, les personnes d'origine marocaine représentaient près de 50 % des inscrits. « *Nous donnons beaucoup d'importance à ces élections, poursuit M. Ouaddou. C'est pourquoi nous avons organisé de nombreuses réunions d'information, même dans les mosquées, en expliquant que s'inscrire sur les listes électorales était un devoir.* »

A la mairie, on explique cette mobilisation des personnes originaires du Maroc par une habitude civique entretenue par les élections législatives marocaines, pour lesquelles des bureaux de vote sont organisés sur le territoire français. « *Il n'empêche, commente Yannick An-*

MARCHER SUR SES DEUX JAMBES

Le droit de vote aux immigrés, peu d'associations antiracistes se prononcent nettement sur cette proposition. Ce n'est pas le cas du MRAP qui depuis plusieurs années demande que « le droit de vote et d'éligibilité pour les étrangers entre dans la loi sinon dans la constitution ».

Ce droit de vote n'est, pour le MRAP, qu'une des deux jambes sur lesquelles il faut avancer. L'autre serait une « nouvelle citoyenneté »,

basée sur un civisme défini comme « l'implication dans l'ensemble des luttes sociales sur la base des intérêts communs » de toute la population.

« La nouvelle citoyenneté se vit au quotidien avant de s'institutionnaliser », déclarait notamment le dernier congrès de l'association. Sans forcer, en accompagnant le mouvement des mentalités, l'évolution de la loi ne fera alors que traduire la réalité d'une citoyenneté nouvelle. □

drouin, que l'adhésion des associations marocaines nous a surpris favorablement. En effet, à l'occasion des dernières élections municipales aux Pays-Bas qui accordent le vote aux immigrés, le roi Hassan II du Maroc s'est prononcé contre la participation de ses sujets à des votes dans les pays étrangers. »

Si les Marocains ont accepté de voter cette fois-ci, c'est sans doute parce que le rôle des élus, simplement consultatif, ne comporte pas d'adhésion à un groupe politique.

L'inscription des candidats et le vote ne se font pas à Amiens comme à Mons-en-Barœul : les listes y étaient établies par collèges représentant chacun une communauté ethnique, selon le vœu de la Commission extra-municipale des immigrés, qui souhaitait ainsi assurer une meilleure représentativité... A Amiens, une liste unique, comprenant les représentants de toutes les communautés sera présentée aux électeurs. Ceux-ci doivent barrer les noms des candidats qu'ils ne souhaitent pas élire, et en laisser quatre pour que le bulletin soit valable.

Méfiance, méfiance

Souleye Bathilly, de nationalité sénégalaise, est candidat au rôle de représentant associé : « *Je me suis inscrit après une réunion de mon association, l'Amicale des travailleurs africains de la Somme, qui m'a désigné, ainsi qu'un autre candidat d'origine malgache. J'espère que la méthode de la liste ne posera pas trop de problèmes. Chez nous, il y a des gens qui ne savent ni lire ni écrire. Je pense qu'il y aura au bureau de vote quelqu'un pour les aider. Ou alors, il faudrait mettre des photos...* »

L'inscription des candidats reflète le même intérêt que les listes électorales. Ainsi, si les Marocains ont été nombreux à vouloir se présenter, les Portugais, la communauté la plus importante dans la Somme, ont semblé moins intéressés. Et si les Algériens

viennent en deuxième position dans les listes électorales, les membres des communautés africaines sont plus rares. « *Certaines personnes ont eu peur d'aller s'inscrire, raconte M. Bathilly. Elles pensaient que, vu le climat général, ces élections pouvaient être une ruse pour les recenser et les expulser. Même si on leur fait valoir qu'en s'inscrivant elles prouvent la régularité de leur position, puisqu'elles présentent une carte de séjour, il reste un réflexe de méfiance.* »

Cette méfiance, d'après Ait Ouaddou, relève aussi d'un problème d'information. « *Mons-en-Barœul est une petite ville, ce n'est pas le cas d'Amiens. La mairie a multiplié les actions d'information, les réunions, les annonces dans les journaux. Mais la meilleure information, c'est le bouche à oreille, et en ville, c'est plus difficile.* »

A la mairie, tout en reconnaissant ces difficultés, on reste satisfait. Les élus du groupe autogestionnaire qui soutient ce projet de participation depuis près de deux ans, pensent que la présence des nouveaux élus au Conseil municipal après le 19 décembre, date des élections, représente déjà un succès.

« *Des premières élections, dit Yannick Androuin, représentent une sorte de pari. Pensez au nombre de Français qui négligent de s'inscrire à temps sur les listes électorales... Il est vrai que la forme de scrutin choisie risque de compliquer le vote. Mais, pour cette première fois, même si on trouve*

10 % de bulletins nuls, il ne faudra pas en faire un drame. »

A l'arrêt du bus, devant la mairie, un groupe de lycéens discute : « *C'est juste que les travailleurs immigrés votent, eux aussi payent des impôts* », lance une jeune fille. « *Oui, mais ils ne prennent pas de décisions, c'est dommage* », lui rétorque un de ses compagnons.

La Constitution

Ait Ouaddou le pense aussi : « *C'est sûr, ce vote est un "plus" pour nous et pour Amiens, puisque nous pourrions apporter quelque chose, avec notre sensibilité, nos expériences. Je regrette quand même que nous n'ayons aucun droit de vote. Et que nous ne puissions pas nous exprimer en séance. Quand nous aurons quelques chose à dire, le maire suspendra la séance du Conseil, on nous écoutera, et puis la séance reprendra. C'est triste, mais pour changer ça, il paraît qu'il faudrait modifier la Constitution.* »

Quant à Soley Bathilly, s'il est heureux de participer à la vie de la cité, il pense que cela ne changera rien au racisme : « *Nous sommes quand même des citoyens exclus.* »

Je me présente comme journaliste à une vendeuse, dans une boutique d'Amiens. Elle accepte de répondre à une question. Je lui demande ce qu'elle pense des élections du 19. « *Sur ça, me dit-elle en se redressant, je ne veux pas vous répondre.* » □

SUSANNA GILLI

LES PIONNIERS

Mons-en-Barœul, dans le Nord, fut une des premières communes de France à mettre en œuvre le vote des immigrés. Plusieurs de leurs représentants participent aux travaux de l'Assemblée communale dans des conditions proche de celles d'Amiens. Mons-en-Barœul poursuit également une politique de référendum locaux auxquels sont conviés tous les habitants de la ville. Ainsi, le 15 novembre 1987, plus de 55 % des inscrits (Français ou immigrés) ont voté lors d'un scrutin concernant les modes de financement du réseau câblé. En Hollande, les immigrés ont voté pour la première fois en 1986. Une mesure qui n'a pas soulevé de passions particulières et a été vécue comme une mesure de bon sens. Malgré le refus de la communauté marocaine de participer au vote, la participation des immigrés fut importante. La loi demande cinq ans de résidence dans le pays aux immigrés électeurs.

En Suède, les étrangers résidant dans le pays depuis plus de trois ans votent et sont éligibles. Aux élections de 1979, il y a eu 173 étrangers élus parmi les 20 000 conseillers municipaux.

En Allemagne, les immigrés élus ont un rôle consultatif dans diverses assemblées. En Norvège, depuis 1983, les élus étrangers participent pleinement aux décisions locales.

L'Espagne, enfin, prévoit depuis 1978 le vote des étrangers à la condition que leur pays d'origine admette la réciprocité. □

Que les immigrés participent aux décisions qui concernent la commune où ils vivent, quoi de plus normal ?



FAIRE AVEC, MEME DE LOIN

Ça va mal pour Le Pen, empêtré dans son « détail ». Plusieurs éminents « frontistes » l'ont quitté, dont Olivier d'Ormesson qui lui avait ouvert beaucoup de portes et la guerre est déclarée entre les durs et les mous du Front national. Les sondages les plus récents (celui du Monde en particulier) font apparaître un tassement de l'audience du Front national, un recul de ses idées, le candidat Le Pen retombant de 12-13 % aux alentours de 8 % des intentions de vote. A propos d'élection, c'est un cadeau royal que s'apprête à faire au Front national la majorité parlementaire en accordant aux conseillers régionaux la possibilité de donner leur signature à un candidat aux présidentielles.

Avec 135 conseillers d'extrême droite, c'est un gros quart des 500 paraphe nécessaires à Le Pen qui lui serait ainsi offert. Car Matignon est convaincu que Le Pen aura de toute façon ses 500 signatures et

« Il faudra que la majorité soit gentille »

pourra donc être candidat. La majorité actuelle ne se soucie guère d'apparaître comme un « barrage à la démocratie » et, bien sûr, d'indisposer des électeurs d'extrême droite indispensables au deuxième tour. La leçon de Tourcoing où le Front national a fait battre la majorité en s'abstenant au second tour a été comprise : il faut faire avec, de loin, mais avec. Même des responsables poli-

tiques de la majorité, comme Michel Noir ou Simone Veil qui ont combattu Le Pen sont d'accord : sous prétexte que mieux vaut « les urnes que la rue ». C'est déjà céder devant la pression et la menace. Pour d'autres élus UDF : « Il ne faut pas tripotouiller la démocratie », comme si se refuser à faciliter une candi-

date d'extrême droite revenait à « tripotouiller la démocratie » ! A ce petit jeu du démocratisme – non exempt de calculs – on se souvient qui perdit voici quelques décennies chez nos voisins allemands. Message reçu du côté du Front national : si la majorité veut nos voix, il faudra « qu'elle soit gentille et nous fasse des mamours » triomphe Pascal Arrighi (dé-

puté FN). Et le chantage fonctionne, le matelas électoral de Le Pen conservant une certaine épaisseur, un poids nécessaire – dans tous les cas – pour l'emporter au second tour des présidentielles.

En contrepoint, les responsables de la majorité – Pasqua, Chirac, Léotard – se sont engagés à convaincre les maires de leur mouvance respective à ne pas signer pour Le Pen.

Histoire de ne pas perdre sur leur gauche ce qu'ils croient gagner à leur droite ? On verra. Les antiracistes sont attentifs et le MRAP, par exemple, a envoyé une lettre à tous les maires de France, leur demandant de refuser leur signature à l'extrême droite. Quand les candidatures seront officiellement déposées, on saura qui a failli. □

LA HAINE CONDAMNEE

Les provocations à la haine, à la discrimination et à la violence raciale sont des délits punis par la loi. La 17^e Chambre correctionnelle du tribunal de Paris l'a rappelé dans deux jugements, le 16 novembre 1987. Jean-Marie Le Pen a en effet été condamné, à la suite d'une longue procédure engagée par le MRAP, à des peines d'amende assorties de dommages et intérêts au profit de la partie civile.

Le premier jugement concernait la circulaire électorale de la liste Paris aux Parisiens diffusée dans le XX^e arrondissement de Paris à l'occasion des élections municipales de mars 1983, auxquelles M. Le Pen était candidat. Le second, les propos tenus par ce dernier lors de son passage à l'Heure de vérité en février 1984. Ces deux affaires n'avaient pu être jugées sur le fond par le tribunal que le 19 octobre 1987, après les rejets prononcés successivement par la cour d'appel de Paris et la Cour de cassation. Arguant de son immunité parlementaire, le président du Front



Triomphateur hier, plus modeste aujourd'hui.

national avait en effet tenté, par le biais de ses conseils, de casser l'arrêt de la chambre d'accusation de Paris prononcé le 31 janvier 1986, qui jugeait que les poursuites engagées contre le président du Front national étaient valables en dépit de sa qualité de représentant français au Parlement européen de Strasbourg, puisqu'elles étaient antérieures à son élection, le 19 juin 1984.

Le tract et les phrases prononcées sur Antenne 2 concernaient l'attitude de M. Le Pen face à l'immigration. Avec, en exergue, ses chevaux de bataille favoris : « L'invasion étrangère » présentée « comme une vague déferlante venant du tiers monde », l'insécurité liée aux immigrés, et, bien sûr, la préférence nationale. L'action en justice du MRAP visait l'ensemble de la plate-

forme électorale et plusieurs réponses du président du FN aux journalistes de l'Heure de vérité. Si le tribunal a accordé une relaxe partielle, vu la portée générale de certains propos exprimés, les juges ont déclaré au sujet du dernier paragraphe du tract : « En voulant persuader les électeurs du XX^e arrondissement qu'il y a trop d'immigrés en France, qu'ils coûtent cher à la collectivité, qu'il est essentiel d'en réduire le nombre, sous peine de la perte d'identité du peuple français, J.-M. Le Pen invite les lecteurs à des discriminations à leur égard (...), de nature à engendrer une haine ou la violence à l'encontre de toute personne d'appartenance étrangère. »

Mêmes conclusions du tribunal au sujet de certains propos tenus sur Antenne 2. Le Pen a donc été condamné. « Une condamnation symbolique », pour Me Pudlovski, car désormais le président du FN « ne pourra plus se vanter de ne pas avoir été condamné par les tribunaux français ». □

RABHA ATTAF

CNCL : RIEN NE VA PLUS

Notre numéro d'octobre consacrait deux pages aux radios de la FM parisienne, montrant comment avaient été repoussés les dossiers des plus anciennes radios communautaires, au profit de projets n'existant que sur le papier, et dont certains n'ont toujours pas de réalité physique.

Boum ! Un mois plus tard, voilà Michel Droit inculpé et surtout une partie de la voile levée sur les magouilles de la répartition de la bande FM, où l'on a choisi par exemple AYP contre ASK pour les Arméniens, Radio Orient et Radio Maghreb Médias contre Radio Soleil. Sans parler de l'affaire Radio Courtoisie qui vaut au sage Michel Droit, dit Michel Courbé dans les milieux de la FM, de se retrouver sous le coup d'une inculpation.

Il est vrai que les liens très amicaux de l'académicien avec le régime sud-africain le prédisposait plutôt à se sentir en sympathie avec ce projet radio dûment soutenu par l'extrême-droite française. Ce n'est plus une casserole que traîne la CNCL, c'est une batterie de cuisine ! Si l'on ajoute à cette cuisine peu ragoûtante le choix des PDG de chaînes publiques, les attributions des chaînes privées, le silence de la commission sur les sanctions prises à FR3 Corse ou sur la disparition de Mosaique, son rôle dans la mort de Droit de réponse, son incapacité à faire respecter les cahiers des charges des télé privées, etc. ça finit par faire beaucoup. Trop.

Les pressions considérables exercées sur la justice pour que le juge Grellier soit dessaisi du dossier de la FM n'éclaircissent pas la soupe. L'inculpation de Michel Droit – présumé innocent comme tout inculpé – signifiait au moins que les activités de la CNCL méritaient enquête approfondie. L'intervention de la Cour de cassation signifie qu'on dénie à la justice le droit à cette enquête.



Michel Droit

Michel Droit était soupçonné de faire la loi dans la FM, il semble qu'il ait le bras assez long pour imposer ses desiderata à la Cour de cassation. Le Procureur général Arpaillage, pourtant pas reconnu comme un plaisantin s'en est offusqué : « Aujourd'hui, une pression considérable est exercée par un justiciable qui ne se veut pas un justiciable comme les autres, prétend disqualifier son juge, et par là, la justice... » « Je me dis que la balance n'est plus assurée et que l'institution judiciaire tout entière peut vaciller. »

Les « sages » se sont insurgés quand on a dit que leur activité n'inspirait pas le respect. Ce n'est rien de le dire, et outre le respect, c'est désormais toute la validité de leur travail qui est remise en cause dans les radios parisiennes.

Et comme nous n'avons rien à cacher, sachez que la CNCL pourrait ne pas avoir le temps de se refaire une virginité avant les présidentielles et ne pas y survivre. □

R.F.

LE BON TEMPS DES COLONIES

Le procureur de Nouméa n'avait pourtant réclamé que sept à neuf ans de prison pour les sept accusés de l'embuscade de Hienghène, coupables de dix meurtres. C'était encore trop. Les meurtriers ont été acquittés par un jury où ne figurait aucun Canaque.

Le 5 décembre 1984, sept hommes embusqués et armés attendent au bord d'une route. Deux voitures arrivent, les assassins tirent dans le tas. C'est un massacre. Les blessés sont achevés à bout portant, il y aura dix morts. Les plaidoeries ont montré « la boucherie froidement accomplie », l'embuscade préméditée, le plan minutieusement appliqué. Le procureur parlera de « guet-apens ».

En face, la défense a plaidé, le sourire aux lèvres, la légitime défense. Tranquille. En septembre 1986, la justice avait déjà rendu un non-lieu sur cette affaire, ils savent qu'ils ne risquent pas grand-chose : les balles tirées n'ont jamais été remises à l'expert, aucune reconstitution du crime n'a jamais été faite.

Les accusés se sentent absous d'avance par un procès baclé. Jean-Marie Tjibaou aurait dû être dans les voitures attaquées, et c'est peut-être lui qui était visé. Il a souligné au cours du procès que les indépendantistes étaient désormais des morts en sursis, à preuve ces dix victimes-là, mais aussi Eloi Machoro tué dans des circonstances obscures par le GIGN, ou encore Pierre Declercq, le secrétaire général de l'Union

calédonienne, dont l'assassinat en 1981 ne fut jamais élucidé.

Il n'attendait donc rien de la justice dans ce procès et le verdict lui a donné raison : il existe désormais une jurisprudence colonialiste en Nouvelle-Calédonie qui veut que la légitime défense soit acquise dès que l'on tue un Canaque. « Justice a été rendue », estimait l'avocat des meurtriers. Dont acte. A la sortie du procès, il y eut des applaudissements. « Vive la France, on est les meilleurs. » C'étaient des cris de haine, comme le jugement de Nouméa est une rupture imposée aux Canaques.

Et si Jean-Marie Tjibaou a calmé les esprits après le procès, il n'en a pas moins tiré l'amère leçon : « On peut abattre les Canaques comme des chiens, il n'y a pas de justice. Cela veut dire que la justice ne peut se faire qu'avec des coups de fusils. Il faut maintenant que le peuple canaque fasse attention et prenne ses dispositions... »

La justice calédonienne (on n'ose écrire française) a creusé davantage le fossé entre les communautés au nom de la logique colonialiste. Sans se rendre compte qu'elle légitimait les revendications indépendantistes en faisant la preuve du statut colonial imposé aux Canaques. « Le peuple canaque s'est levé et rien ne l'arrêtera », avait conclu M^e tubiana. Un constat plus qu'un avertissement. □

RENE FRANÇOIS



Le génocide nié

MESSAGE

ADRESSE AUX MEMBRES DU PARLEMENT EUROPEEN QUI ONT SOUTENU DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA "RESOLUTION ARMENIENNE"

Le Parlement européen a adopté le 14 juin 1987 une résolution relative au génocide arménien...

Cette résolution :

- condamne les déportations de masse perpétrées en 1915 à l'encontre des arméniens par le régime turc;
- réaffirme le caractère de génocide de ces déportations;
- appelle à la reconnaissance par la Turquie de ces crimes et à la prise en compte de ces crimes dans le règlement de la question arménienne;
- appelle à la reconnaissance par la Turquie de ces crimes et à la prise en compte de ces crimes dans le règlement de la question arménienne;
- appelle à la reconnaissance par la Turquie de ces crimes et à la prise en compte de ces crimes dans le règlement de la question arménienne;

Que s'est-il passé en 1915 ?

Le 24 avril 1915, un groupe de congressistes turcs se réunissent à Constantinople pour discuter de la question arménienne. Ils décident de procéder à la déportation des arméniens de la région de Van vers le désert syrien. Cette déportation est le début du génocide arménien.

Qu'a fait le Gouvernement turc en 1915 ?

Le 24 avril 1915, le Gouvernement turc a adopté une loi qui autorise la déportation des arméniens de la région de Van vers le désert syrien. Cette loi est le début du génocide arménien.

Une page de publicité financée par le gouvernement turc (19 août 1987).

L'adoption en juin dernier par le Parlement européen d'une résolution sur le génocide mené contre les Arméniens dans les années 1915 par les autorités turques a soulevé une grande émotion en Turquie où ces actes criminels qui firent un million et demi de morts arméniens sont toujours été niés. Au point que des « associations » turques n'ont pas hésité à acheter une page entière du Monde pour « réfuter » la résolution européenne.

Que s'est-il passé en 1915 ? Rien ou presque pour les auteurs de ce placard : une insurrection arménienne liée au régime russe tsariste a commis des massacres anti-turcs encouragés par les puissances colonialistes. Le gouvernement de l'époque aurait alors simplement déplacé les civils arméniens pour leur éviter les horreurs de la guerre ; déplacement difficile, meurtrier car la famine et la maladie régnaient. Une fatalité.

Chantage

Viennent ensuite pêle-mêle le rejet formel du racisme, l'affirmation de la tolérance traditionnelle des Turcs, le rappel des crimes du colonialisme français en Algérie, le racisme en Europe occidentale, le terrorisme arménien pour finir sur un chantage politico-commercial.

Il est probable que le gouvernement turc, candidat à la CEE et invité à reconnaître la réalité du génocide arménien de 1915 par la résolution européenne est l'inspirateur de ce texte mensonger. Discredité par son régime militaire, par sa chasse contre ses nationaux démocrates ou syndicalistes, l'Etat turc voudrait au moins sauvegarder une respectabilité quant au passé, ce qui le conduit à nier sa propre histoire.

Quant le gouvernement turc, aujourd'hui, à travers ces divers signataires, refuse d'admettre le génocide arménien, il choisit d'ignorer toutes les documentations d'archives pourtant accablantes qui prouvent le contraire. Plus, il interdit obstinément l'accès à ses propres archives d'Etat pour la période concernée. Pourquoi ?

Le ministre de l'Intérieur de l'empire turc, Talaat Bey, déclarait avec une assurance formelle, le 17 juin 1915 : « La Porte veut utiliser la guerre mondiale pour se débarrasser définitivement de ses ennemis intérieurs » (Dr Johann Lepsius, « Deutschland und Armenien » Postdam, 1919, p. 84). Le même Talaat Bey, en une autre occasion faisait savoir à Morgenthau, ambassadeur des Etats-Unis à Istanbul : « ... Nous avons déjà liquidé la situation des trois quarts des Arméniens ; il n'y en a plus ni à Bitlis, ni à Van, ni à Erzeroum » (Les Mémoires de l'ambassadeur Morgenthau, Paris, 1919, p. 291).

Quant à Enver Pacha, ministre ottoman de la guerre, dans un discours prononcé à Aley (aujourd'hui au Liban) en avril 1916, il déclarait de son côté : « L'empire ottoman doit être nettoyé des Arméniens et des Libanais. Nous avons détruit les premiers par le glaive, nous détruirons les seconds par la faim » (Archives du ministère des Affaires étrangères, Fonds guerre 1914-1918, Turquie, tome 870). Quelle meilleure définition de ce qu'est un génocide ? Cet aveu à lui seul justifierait la résolution sur la question arménienne du Parlement européen du 18 juin 1987.

Multinational

Le régime turc se prétend de droit, voire démocratique. Les faits prouvent le contraire. Il fut un temps où l'empire ottoman se vantait d'être un empire multinational ou cohabitaient Turcs, Grecs, Arméniens, Assy-

riens, juifs, Arabes, Kurdes... Si le racisme n'y existait pas – sous sa forme ultra-nationaliste – comment expliquer la quasi-disparition de toutes ces ethnies, sauf les Kurdes dont le problème national fait aujourd'hui si souvent les titres de la presse internationale ?

Héritière de l'empire ottoman, la Turquie en continue parfois la politique. Elle occupe à la suite d'un coup de force, depuis plus de dix ans, 40 % de l'île de Chypre sous prétexte de protéger la population d'origine turque qui n'y représente que 18 % de la population totale. Il y a peu encore, un jeune guide français était retenu dans les prisons turques pour avoir présenté des églises arméniennes comme des églises... arméniennes.

Il est évident que l'on ne peut nier indéfiniment la vérité historique, serait-ce pour plaire à l'Etat turc, fidèle allié de l'OTAN, plus soucieux de réécrire l'histoire et d'effacer les derniers vestiges de la civilisation arménienne que de reconnaître, pour son honneur, un passé lourd et difficile.

La Turquie n'est certes pas le seul pays à avoir une telle tâche dans son histoire. Mais les crimes des uns n'excusent pas les crimes des autres. Tous doivent être reconnus et dénoncés pour qu'enfin l'abcès soit crevé et que la page puisse en être tournée. En se prononçant pour la reconnaissance du génocide arménien par leur vote du 18 juin, les députés européens n'ont fait que reconnaître une vérité laissée trop longtemps en suspens. □

F. T.

A lire : Archives du génocide des Arméniens, Johannes Lepsius, Fayard ; Opération Némésis, Jacques Derogy, Fayard.

Sous les palmiers, l'orage

A-t-on le droit, au nom de notre défense, de faire peser la menace nucléaire sur un autre peuple ?, demandait Madeleine Briselance, présidente de l'association SOS Tahiti, au premier Symposium international sur l'éducation à la paix (Paris, 9/11 octobre). Ces paroles étaient prononcées quelque deux semaines avant deux explosions simultanées : la grève générale des dockers à Tahiti et les scènes de violence qui ont éclaté à Papeete, mais aussi l'explosion nucléaire de 50 kilotonnes (essai le plus important depuis dix ans) à Mururoa à laquelle procédait le gouvernement français alors que s'ouvrait la semaine de l'ONU pour le désarmement ! La coïncidence entre les deux événements n'est pas fortuite.

1947 : l'éveil

Jusque dans les années 60, les Polynésiens étaient imprégnés du discours gaulliste. L'autorité française n'était pas franchement contestée et en 1940, un comité tahitien de la France libre, créé par Pouvanaa a Opa, un député local modéré, se faisait l'écho vivant de la Résistance française.

A Tahiti, comme dans d'autres colonies françaises, forts de leur solidarité pratique avec les idéaux de la France libre, les « indigènes » contestent au lendemain de la victoire des Alliés, les injustices dont ils sont victimes dans leur propre pays. Pouvanaa a Opa s'insurge contre la stupidité de l'administration coloniale, contre les mesures impopulaires de 1947, notamment l'affectation de fonctionnaires métropolitains à des postes subalternes que les Tahitiens espéraient obtenir

pour les enfants du pays... Pouvanaa se transforme par la force des choses en leader indépendantiste, il est arrêté, jugé, condamné et déporté à Marseille.

Secret défense

La grève des 500 dockers en octobre dernier est, elle aussi, la conséquence directe de décisions vécues comme injustes et méprisantes. Parmi celles-ci, l'annonce faite par les autorités françaises de ne plus permettre aux Polynésiens l'approche du site nucléaire. Certes, on allait recruter sept déchargeurs – pour répondre à la revendication des dockers – mais pas question qu'ils travaillent aux abords du site stratégique. En somme, la suspicion est installée au grand jour et ce qui pourrait se rapprocher du « secret défense » n'est partageable qu'avec les métropolitains ! Un exemple de la logique discriminatoire installée en Polynésie française dont l'origine directe est la mise en fonctionnement en 1966 du

Centre d'essai atomique (CEA). A ce moment-là, le danger n'était pas encore visible. L'ouverture du CEA apportait un boom économique qui donnait aux Polynésiens des emplois subalternes tout en désagrégeant l'économie locale. Les boîtes de conserve et les boîtes de nuit font leur apparition, la prostitution se développe, des bidonvilles autour de la capitale regroupent tous les chômeurs que la fin des grands travaux jette sur le carreau. Ce sont eux qui seront au cœur des émeutes d'octobre, exprimant toute leur colère de laissés-pour-compte. Les autorités religieuses, en particulier protestantes, s'émeuvent du comportement des militaires.

Répression

La gentillesse légendaire des Tahitiens s'estompe peu à peu, et l'hostilité à l'égard des militaires et fonctionnaires français devient plus nette. Selon Mme Briselance : « On peut considérer que les Polynésiens étaient gaullistes à 80 % au lende-

main de la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, certains sont encore gaullistes, mais ils sont surtout contre la présence française et contre les essais nucléaires. » Le quotidien local, les Nouvelles de Tahiti du 29 octobre dernier constate la naissance d'« un événement inhabituel en Polynésie » : les « regroupements simultanés de l'opposition et de certains centrales syndicales ». On pourrait être tenté, ajoute l'éditorialiste, de voir dans ce regroupement, l'amorce « d'une union sacrée destinée à sauver le territoire du chaos social et du marasme économique ».

Avec en toile de fond, de plus amples informations sur les retombées des essais nucléaires ; et la fracture produite par la brutalité de la répression de la grève des dockers dont les leaders sont aujourd'hui en prison. La façade paradisiaque se craquèle, la violence et le mépris des autorités face aux revendications tahitiennes nourrissent le courant indépendantiste. Un schéma déjà vu, en Nouvelle-Calédonie. ■



APPIERMANN

INFILTRATION

Un rapport confidentiel de criminologues belges révèle que les supporters de football responsables de violence dans les stades sont désormais structurés dans une internationale des *hooligans*. Derrière ce rassemblement, l'extrême-droite raciste et nazillonne.

Selon le journal *Het gazet van Antwerpen*, les experts belges et leurs homologues anglais sont en possession de photos, de confessions, de lettres qui confirment l'existence d'échanges entre *hooligans* européens. Tout cela est « extrêmement » structuré. Les *hooligans* se sont notamment retrouvés dans l'Ijzerbedevaart, la traditionnelle fête fascisante flamande pour y échanger des tactiques anti-contrôles, des informations,

des cours de hooliganisme. Un de leurs leader d'Anvers, arrêté, a écrit à ses correspondants européens. Dans les lettres saisies, on trouve une foule de détails sur l'organisation de stages en Angleterre, d'agressions, de rencontres en Belgique... concernant des *hooligans* d'Everton, Chelsea, Manchester, Ajax, Feyenoord ou du FC Den Bosch. Bagarres, bombes incendiaires, tout y est, le courrier laissant une large place aux emblèmes nazis. Les *hooligans* d'Eindhoven affirment par exemple leur appartenance au Front de la jeunesse, un groupe néo-nazi. Tout comme leurs homologues anglais ont déjà été convaincus d'être liés au National Front britannique. □

Les hooligans : manipulés ?



ATTENTION !

Des messages pro-nazis sont actuellement diffusés en RFA par l'intermédiaire de... jeux vidéo. Dans plusieurs villes, on trouve des logiciels proposant un jeu où il s'agit, pour gagner, d'assassiner le plus grand nombre d'ennemis possible et nota-

ment des juifs qu'il faut, par exemple, enfermer dans des camps de concentration. Le score dépend du nombre de juifs déportés.

Ce jeu est proposé au public, les machines à sous ne sont même pas dissimulées.

UNE MORT BANALISÉE

Une départementale, à la sortie de Guyancourt, près de Versailles. Le 13 août, la police y a retrouvé Ahmed Tahir. Battu à mort. Il est resté vingt-sept jours dans le coma avant de mourir. Pas un ange, Ahmed. Plutôt le genre à traîner dans la cité et à se « fritter » de temps à autre. La dernière fois c'était avec un fils de brigadier de police et ça s'était terminé en prison. Ahmed ne supportait ni l'injustice ni l'insulte.

Un corps sur la route et pas d'enquête

Des petits boulots, la vie dans une cité pauvre, ça n'est pas non plus facilement acceptable quand on a 23 ans. Après des bagarres en juin, la police s'était acharnée sur la cité : contrôles d'identités quotidiens, systématiques de jeunes pourtant très connus dans le quartier, descentes, jeunes embarqués pour rien, etc. Un climat très dégradé. Le 13 août, Ahmed a un rendez-vous, avec une dame. Il y va et sa famille ne le reverra pas vivant. La police annonce à la famille qu'il a été sévèrement tabassé, puis qu'il s'agit d'un accident de la circulation. Il n'y aura pas d'enquête sérieuse selon les amis d'Ahmed qui s'organisent, convaincus que leur copain a été victime d'une ratonnade. Ils créent un comité appuyé par la MRAP, la LDH, SOS Racisme et décident de se battre pour la vérité. Car les étrangetés ne manquent pas ici.

Une chaussure a disparu, laissant croire qu'il aurait été battu ailleurs, puis amené sur la route. La dame de son rendez-vous a dit qu'Ahmed l'avait appelée, lui demandant de vérifier si le lendemain il serait bien chez lui. Il se plaignait déjà de coups reçus. La dame n'a pas confirmé ces dires dans son témoignage...

Bref, beaucoup d'ombres dans cette mort, qui n'est pas la première. Au Boulevard, chacun se souvient de Dédé, mort après une bastonnade. La famille demande une enquête sérieuse. Les jeunes,

désignés du doigt trop souvent veulent montrer qu'ils existent, qu'ils peuvent faire « quelque chose de bien ». La thèse de l'accident paraît inacceptable pour les habitants de la cité. Mais lorsque les jeunes ont rencontré le maire de la ville, le jour des obsèques d'Ahmed, il « s'est senti agressé » et leur a dit que « ce n'était pas le moment de sonner les trompettes ». S'il soutient le comité des jeunes et admet en privé que

cette affaire n'est pas claire, il a écrit dans la presse locale que « ce jeune homme avait été renversé par un véhicule », accréditant ainsi la thèse de l'accident.

Or, à la sœur d'Ahmed, un policier a déclaré que quel qu'un « lui avait fait une grosse tête » et dans un entretien téléphonique, le commissaire de police a averti un des maires adjoints - Michel Bock - « vous en avez fait une affaire officielle, il faut aller au bout. Si les choses avaient été faites discrètement, vous auriez pu avoir des informations ». Il y avait donc des informations à donner. Ce que demande le comité des jeunes, c'est qu'elles soient rendues publiques, permettant l'ouverture d'une enquête.

Pour l'instant, les policiers, descendus une fois encore ont dit aux jeunes du quartier : « Vous nous emmerdez alors on vous emmerdera, même pour des riens... » La police n'est pas - a priori - accusée de bavure dans cette affaire. Elle n'est que soupçonnée de ne pas faire grand-chose pour retrouver le lieu et les causes de la mort d'Ahmed.

Le 12 décembre 1987, les copains d'Ahmed et sa famille appellent à une marche, de la cité au lieu où fut retrouvé son corps. Pour obtenir que l'enquête soit ouverte. Parce qu'il meure beaucoup de jeunes arabes ces temps-ci aux bords des routes, et que cela ne doit pas devenir une banalité.

Dos à dos

Les Sainte-Luciens en Martinique, ou du racisme entre gens de même race

Dans l'archipel des Antilles vous trouvez à 40 km au sud de la Martinique département français l'île indépendante de Sainte-Lucie, ex-colonie anglaise. Elles parlent le même créole, sont peuplées principalement de descendants d'Africains. Entre deux photos de paysage martiniquais et de paysage sainte-lucien vous vous tromperiez. Tout semble combiné pour la compréhension et l'amitié. Mais, pas tout : si les deux voisines ont des taux de chômage énormes (plus de 30 %) la Martinique est beaucoup plus nantie, insolente de richesse face à son parent pauvre.

Récoltes

Résultat, les Sainte-Luciens, dès qu'ils peuvent, traversent le chenal. La préfecture de Martinique en dénombre 1 157 « en règle » (28 % du total des étrangers dans l'île), plus deux cents saisonniers cinq mois par an pour récolter la canne à sucre, plus ou moins 250 ou 300 clandestins, c'est-à-dire entrés sans visa.

Pour ces clandestins et irréguliers, il ne fait pas bon être pris par la police : c'est la reconduction à la frontière instantanée, par le premier avion.

« Les textes sur les étrangers dans les départements d'outre-mer français sont ceux de métropole », nous dit le responsable du service des étrangers à la préfecture. Même si cela est vrai, on applique ces textes sans faiblesse, avec automatisme inhumain. Cent trente Sainte-Luciens ont ainsi été mis dehors de janvier à août 1987. Par chance pour eux, il serait presque aussi facile de revenir aussi vite qu'éjectés... si la traversée en canot (passeurs martiniquais, souvent connus, rarement in-

quiétés) ne coûtait pas 100 dollars US. C'est lourd. Pas beaucoup plus lourd financièrement, et moins humiliant, que les démarches d'obtention d'un visa auprès de services pointilleux.

Le fonctionnaire continue : « Nous avons un document interne où sont combinés les textes en vigueur. C'est notre outil de travail quotidien. » Impossible de voir cependant ce document si commode : « Non, c'est interne. C'est confidentiel. Les textes de lois et d'ordonnances, si vous voulez. Le mixage que nous avons fait, non. »

J'ai tout tenté pour lire ce texte. Les portes se sont fermées. J'ai su quand même qu'en Martinique l'usage - à défaut du droit, et contrairement à ce qui se passe en France - ne fait pas de distinction réelle entre « clandestins » et « irréguliers ». Tous sont indésirables-expulsables.

They heard « No »

Les clandestins n'ont pas bénéficié, en fait, des possibilités de régularisation de la loi de 1981 « Yo té coué ça té an trap ». (« Ils ont cru que c'était un piège »), nous dit le Mathurin, président de l'Association des Saint-Luciens. « Tala qui mandé Préfêti-a "Ess man ni dwouet ?", they heard "NO" », (« ceux qui ont demandé à la préfecture "Est-ce que j'y ai droit", ils ont entendu "non" »).

Quant aux réguliers, le renouvellement automatique de leur titre de séjour est inconnu. On exige qu'ils aient un emploi, on tergiverse, on donne des autorisations temporaires faciles à annuler et sur lesquelles la date de caducité ne figure pas toujours. C'est la situation de l'oiseau sur la branche, le chasseur sous l'arbre.

Etre chassés quand ils ne sont pas en règle, les Sainte-Luciens admettent... « C'est la règle du jeu »... La manière d'être chassés les scandalise, - « Nous qui recevons les Martiniquais comme des frères ! »

Etre ordinairement traités par leurs employeurs - dans le bâtiment et comme domestiques surtout - comme des corvéables à merci, sans Sécu, payés loin en dessous du SMIC... Ils admettaient. Ils commencent à en avoir assez. L'association qu'ils ont créée en mai 1987 va s'occuper de la question.

Mais ce n'est pas le plus dur. La façon dont trop de Marti-

le vendeur. La police l'abat. réflexions devant son cadavre : « Oh ! Ça devait être un voyou sainte-lucien. » il était pur martiniquais. Dites aux habitants de Fort-de-France qu'un des élus locaux les plus en vue est fils d'immigré sainte-lucien... Réaction : « Ce n'est pas croyable. »

La plupart des Martiniquais ne sont pas parvenus à l'équation malfaiteur = Sainte-Lucien. Beaucoup en sont à Sainte-Lucien = malfaiteur.

L'Association place en priorité l'amélioration de l'image des Sainte-Luciens. Le président Mathurin, et la



Deux îles voisines dans la Caraïbe, l'identique qui ne se reconnaît pas.

niquais les considèrent, avec le mépris du riche pour le pauvre malgré l'absence de différence raciale, avec le mépris du Mulâtre pour le Nègre... là, non, ils n'admettent pas.

C'est une forme de racisme pas si rare, le racisme entre gens de même couleur. Pour trop de Martiniquais, le Sainte-Lucien c'est un pauvre, un rustre, « un Nègre » - parce que dans l'ensemble ils sont moins mérités - un malfaiteur. Injure suprême, un vagabond.

1985. Un jeune homme dévalise une armurerie, blesse

secrétaire Mlle Grant, parlent avec une colère encore contenue des « effets de la propagande menée par la presse locale écrite », (façon de désigner France-Antilles du groupe Hersant).

Au mépris répond le mépris. « Excusez-moi de vous le dire, ajoute M. Mathurin. Nous vous envierons, vous êtes riches, formés, et tout et tout. Mais nous méprisons en vous des gens qui s'accommodent de ne pas être maîtres chez eux et qui ne veulent pas être des Caribbean Men. » □

■ **PROTESTATION.** Des milliers d'étudiants et d'enseignements sud-africains manifestent contre les mesures prises récemment par le régime de Pretoria contre toute activité politique dans les universités. Le décret gouvernemental prévoit notamment la suspension des subventions aux établissements où auraient lieu des manifestations antiapartheid sur les campus (28 octobre).

■ **SOLIDARITE.** A Costa Mesa, en Californie, se déroule un concert au bénéfice du leader indien Leonard Peltier, emprisonné depuis 12 ans à la suite d'un procès truqué (28 octobre).

malfaiteur recherché pour escroquerie par la justice autrichienne (28 octobre).

■ **UNIVERSITE FERMEE.** Les autorités israéliennes ordonnent la fermeture pour trois mois de l'université de Bethléem après les manifestations des étudiants palestiniens (29 octobre).

■ **ARCHIVES.** On apprend dans les milieux diplomatiques de l'ONU que les archives de la Commission sur les crimes de guerre nazis, jusqu'ici tenues secrètes par l'ONU qui en est dépositaire, vont devenir accessibles aux historiens et aux chercheurs (30 octobre).

Calédonie. Plusieurs organisations, dont le MRAP, y participaient (30 octobre).

■ **SEVICES.** La commission d'enquête nommée en mai 1987 par le gouvernement israélien à la suite de différents scandales ayant impliqué le *Shin Bet*, établit que, durant 16 ans, le *Shin Bet* a pratiqué le faux témoignage systématique devant les tribunaux et a parfois employé « des moyens de pression physiques » pour extorquer des aveux lors des interrogatoires (30 octobre).

■ **VISITE.** Jacques Chirac arrive à Jérusalem pour une visite officielle de 48 h (1^{er} novembre).

■ **PAS GAI.** Selon un sondage IPSOS publié par le *Journal du Dimanche*, 62 % des personnes interrogées estiment que la société française est « plutôt plus raciste qu'il y a quelques années » (1^{er} novembre).

■ **L'ACTUEL FERME.** Le préfet de police du Rhône ordonne la fermeture de *l'Actuel*, l'une des boîtes de nuit les plus branchées du Lyon *by night*, après la plainte de quatre jeunes gens qui affirment avoir été refoulés de l'établissement le 31 octobre par le portier « parce que juifs ». Début septembre, *l'Actuel* s'était déjà illustré en refusant l'entrée à une jeune Ivoirienne, hôte d'un député du Rhône, qui avait porté plainte (1^{er} novembre).

■ **TOMATES PRESIDENTIELLES.** « Je ne regrette rien », déclare Mme Sally Hutchings, citoyenne britannique contrainte de quitter le territoire sud-africain dans les 24 h. Vendredi 30 octobre, elle a lancé deux tomates bien mûres en direction du chef de l'Etat, M. Pieter Botha, et de son épouse, à l'occasion d'une cérémonie de remise de médailles pour acte de bravoure à l'université d'Afrique du Sud à Pretoria. Elle doit bien avoir quand même un regret : elle a raté sa cible ! (2 novembre).

■ **ISRAËL PRETORIA.** Le quotidien israélien *Yedot Aharonot* révèle que la Société sud-africaine de charbonnage a décidé d'échanger du charbon contre des avions d'affaires de marque Astra fabriqués par une entreprise israélienne. En septembre, le gouvernement israélien avait affirmé vouloir « restreindre » son commerce avec l'apartheid... (2 novembre).



Tunis, le 7 novembre, le président Bourguiba est déposé par son dauphin le général Ben Ali. Une transition en douceur sur fond de difficultés économiques et politiques. Premier dossier : les procès des militants islamiques.

■ **EMIGRATION.** 871 juifs d'URSS ont pu émigrer vers Vienne au cours du mois d'octobre, indique le comité intergouvernemental pour les migrations. 250 d'entre eux ont choisi de s'installer en Israël. Depuis de l'année, 6 250 juifs d'URSS ont transité par Vienne, dont 1 556 sont partis vers Israël (2 novembre).

■ **MANIFESTATIONS.** De nombreuses manifestations se déroulent en Cisjordanie et à Gaza occupés, à l'occasion du 70^e anniversaire de la déclaration Balfour, par laquelle la Grande-Bretagne s'engageait à créer un « foyer national juif » en Palestine, qui se trouvait à l'époque sous mandat britannique (2 novembre).

de Robben Island. Mais le gouvernement précise qu'il n'est pas question de libérer Nelson Mandela (5 novembre).

■ **AVION ABATTU.** L'agence angolaise de presse, ANGOP, annonce que les mercenaires de l'UNITA armés et dirigés par l'Afrique du Sud, ont abattu un avion cargo Hercules de la Croix-Rouge internationale le mois dernier. L'appareil transportait des vivres pour les villages démunis du centre du pays. (5 novembre).

appel à la clémence du Conseil de sécurité de l'ONU (6 novembre).

■ **PRETORIA ENCORE CONDAMNE.** L'Assemblée générale de l'ONU condamne de nouveau l'occupation de la Namibie par l'Afrique du Sud et demande que des sanctions obligatoires soient prises contre le régime de Pretoria (7 novembre).



■ **AMELIORATION.** Le ministre de la Justice soviétique annonce dans une interview à l'agence

■ **TUE.** Un colon israélien tire sur un étudiant palestinien de 17 ans et le tue dans la bande occupée de Gaza (10 novembre).

■ **NON-LIEU.** La chambre d'accusation de Lyon rend un non-lieu en faveur de deux gendarmes qui avaient abattu en mars 1986 à Villeurbanne le jeune Algérien Mustapha Kasir d'une balle dans le dos (10 novembre).

■ **TUEE.** Une jeune Palestinienne de 17 ans est tuée par balles lors d'une manifestation en faveur de l'OLP dans la bande occupée de Gaza. Les colons israéliens, renforcés de militaires, ont ouvert le feu sur les manifestants (10 novembre).

Tass qu'une commission gouvernementale chargée d'étudier le Code pénal avait proposé d'abolir l'exil intérieur et de réduire le nombre des crimes passibles de la peine de mort (9 novembre).

■ **DOUBLE LANGAGE.** Invité du dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), Jacques Chirac a réaffirmé qu'il ne contractera « jamais d'alliance, ni à titre personnel ni en tant que responsable d'un mouvement politique avec tel ou tel parti d'extrême-droite ». Il ajoute qu'il envisage un renforcement de la législation antiraciste. Des esprits chagrins pourront estimer que Jacques Chirac tient un double langage puisqu'il compte parmi ses adjoints à la mairie de Paris M. Edouard Frédéric-Dupont, maire du VII^e arrondissement, député du Front national, et M. Serge Jeanerret, vice-président du

On assiste depuis quelques temps à une offensive concertée contre les jeunes étrangers, particulièrement les lycéens et les étudiants qui sont expulsés ou menacés de l'être sous prétexte de situations irrégulières ou même sans aucun motif. C'est le cas, par exemple, de Djamel Ouertani, Tunisien, marié à une jeune française enceinte de trois mois. Son dossier était complet ; pourtant, on lui a refusé sa carte de séjour.

Yacine Abdellak, étudiant marocain, lui, n'a pas fourni son dossier dans les délais et il est également menacé d'expulsion. Il faut dire qu'au Centre de réception des étudiants étrangers à Paris, on fait tout pour décourager les étudiants. Ils sont forcés de faire la queue dans des conditions humiliantes. Parfois, il faut revenir plusieurs jours. « Simple formalité » leur a-t-on dit. La peur d'être forclos les ronge. Le ministère de l'Intérieur organise délibérément cette mise en illégalité de plusieurs milliers d'étrangers, histoire d'alimenter certaines statistiques d'expulsions d'étrangers qui n'ont rien à voir avec la lutte contre l'émigration clandestine.

Agenda réalisé par ROBERT PAC

PAROLES HISTORIQUES

forces mystiques et célestes. Puis, le 8 novembre, il émet cette phrase curieuse : « M. Chirac dit tout et le contraire de tout. Et surtout, il ne se souvient pas du temps où il était Chirac le facho et il devrait se borner en silence à se féliciter que j'ai pris sa place... » Avenu involontaire ?

Les mots historiques pleuvent en ce moment. Dans l'ordre chronologique, c'est Jacques Médecin, maire de Nice et député RPR des Alpes-Maritimes qui, commentant au micro de Radio France-Côte-d'Azur l'agression dont avaient été victimes le 26 octobre deux instituteurs frappés par des parents d'élèves tziganes. « Cela prouve, a-t-il dit, qu'il y a dans une population des groupes inassimilables. » Bon. Après, c'est la dernière histoire belge. Le ministre de l'Intérieur belge écrit dans un magazine hollandais : « Nous risquons de subir le sort des Romains envahis par les Barbares. Les Barbares sont les Arabes, les Marocains, les Turcs et les Yougoslaves. » Jean-Marie apporte sa pierre à l'ouvrage. Le 4 novembre, en campagne électorale au Mont Saint-Michel, il nous a enfin révélé l'essence de sa mission : « Nulle part mieux qu'ici, nous ne pouvions recevoir l'appui des

Maintenant, on a les crises d'Holeindre, l'ex-OAS, le cogneur en chef du Front national à l'Assemblée nationale : « Je vous attend dehors si vous êtes un homme ! Vous ne vivez que de la Résistance depuis 40 ans, et vous nous fatiguez... » Cette diatribe visait Guy Ducloux, vice-président du groupe communiste, ancien déporté de Buchenwald. Puis Holeindre exposa ses solutions pour dégager des emplois : renvoyer chez eux les travestis brésiliens du Bois du Boulogne et les putains internationales des Champs-Élysées.

■ **EMIGRATION.** Le peintre soviétique Alexandre Jdanov et son épouse Galina Guerassimova, dont la fille était passée à l'Ouest en 1982, sont autorisés à émigrer aux Etats-Unis pour la rejoindre. (30 octobre).

■ **SORTIE MOUVEMENTEE.** A Marseille, un jeune Martiniquais et deux jeunes Français d'origine maghrébine déposent plainte pour avoir été agressés et victimes de brutalités policières dans la nuit du 29 au 30 octobre, à la sortie d'un restaurant (2 novembre).

■ **LIBRE.** Le gouvernement sud-africain annonce la libération de Govan Mbeki, ancien président de l'ANC, condamné à la prison à vie en même temps que Nelson Mandela. Mbeki, âgé de 77 ans, était emprisonné depuis 25 ans au bagne de l'île



LES NOUVEAUX CITOYENS

INTEGREZ-VOUS DIS-ENT-ILS...



Les polaks, spingouins et ritals des années 30 se sont fondus dans la population française. Les beurs d'aujourd'hui, pour la plupart et à leur rythme, le feront aussi pour peu qu'on leur en donne les moyens.

Comment des jeunes d'origine étrangère forgent-ils des réponses aux situations qu'ils vivent, quelles propositions et préoccupations sont les leurs? Assimilation, intégration? Ce ne sont pas pour eux les vieux problèmes, la question semble plutôt être de se

Dossier de CHERIFA BENABDESSADOK

Assimilation ou expulsion, c'est le choix que le gouvernement semble vouloir imposer aux immigrés et à leurs enfants. Une injonction brutale, disjonctée du réel et fausse.

La réalité, c'est aussi ces milliers de jeunes qui refusent qu'on décide à leur place et prennent leurs affaires en main.

Etre citoyen, c'est d'abord agir, nous rappellent ces jeunes qui n'ont pas tous une carte d'identité française.

prendre en charge, comme partie prenante d'une société. La nôtre.

Malika, lycéenne, a adhéré à France Plus il y a quelques mois en organisant un concert à Nanterre. Elle semble d'ailleurs s'en étonner: « Parfois, je me surprends à me dire, "Oh, là, là! mais tu milites en ce moment!" Avant, ça ne me serait jamais venu à l'idée. » Elle ajoute d'un air plus grave: « Je crois que je militerai tant que je me sentirai en danger. »

D'où est venu le sentiment d'un danger? « A cause des problèmes économiques et du chômage, on essaie de nous faire porter le chapeau. Si la réforme était passée, on m'aurait forcée à chercher ma différence toute ma vie! Moi, je sens que j'ai un complément, pas une différence. »

France Plus a organisé des charters, prénommés « pour les droits civiques ».

Tout à refaire

Dix missions de jeunes se sont envolées, par avion, « pour rompre avec le misérabilisme et les charters de l'exclusion », de Paris vers dix villes de France. Objectif: défendre l'intégration. S'appuyant sur un « projet volontariste pour l'union », France Plus veut faire du million et demi de citoyens français d'origine étrangère une force électorale qui pèse dans la balance politique.

Les ambassadeurs incitent les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales, interpellent les autorités politiques locales, défendent une refonte plus libérale du Code actuel. Arezki Dahmani, le président de l'association, résume ainsi sa position: « Il faut simplifier le code dans le sens de la devise républicaine Liberté Egalité Fraternité. Avec un article qui stipulerait que tout enfant né sur le territoire français est français, et à 18 ans il pourrait décliner cette possibilité ».

« Tout est à réformer, clame Arezki. La naturalisation comme la réintégration dans la nationalité française. Parce

que c'est une arnaque. Allez demander à un travailleur africain de vous fournir l'acte de naissance de son grand-père!»

Et puis basta du système à deux vitesses! Basta du bon et du mauvais arabe français! « C'est terrible, ajoute Arezki, que la discrimination passe par l'esprit même de la loi. Le parcours du combattant doit cesser. Depuis le 16 mars, les atteintes et les destabilisations n'ont pas cessé: la loi Pandrau-Pasqua, le code, les expulsions... L'Etat doit clarifier ses rapports avec les migrants. On continue dans la discrimination, on continue à flinguer, et on demande à ces mêmes gens d'adhérer à la Nation française!»

Nous prenons part...

« Beurette de service », c'est ainsi que les mauvaises langues ont surnommé la frêle et néanmoins tenace Kaïssa Titous. Membre du bureau national de SOS Racisme, Kaïssa vient de s'engager dans l'équipe de Pierre Juquin, dont elle va diriger la campagne électorale. Cette ex-étudiante en droit, publiciste de la MNEF, déléguée syndicale, auteur de plusieurs court-métrages - qui a prononcé le discours de clôture de la Marche pour l'Egalité de 1983, fait un constat à la fois amer et optimiste. Pour elle, « le mouvement communautaire fut un grand jaillissement, car pour la première fois la communauté arabe exprimait la volonté de se prendre en charge. Ce qui n'était pas une contradiction avec les autres mouvements sociaux qui auraient dû être les caisses de résonance de ces mouvements communautaires. Le mouvement autonome beur s'est cassé la gueule. » Erreurs ou immaturité?

« Il faut quand même dire, haut et fort, que nous avons été les pionniers d'une forme nouvelle d'apparition politique. » Quant à ses détracteurs, Kaïssa leur renvoie la balle: « Qu'aurait-il fallu faire? Rester chez soi et bouder? »

La militante politique reprend le dessus: « Je n'ai jamais eu peur d'être en minorité, affirme-t-elle. Quand on est immigré, on ne peut pas se contenter d'être antiraciste. En tant que Beurs, nous sommes attachés aux valeurs d'égalité et de solidarité. Aussi, nous prenons et nous prendrons part aux projets de la société française, à ses transformations, aux problèmes de démocratie. »

Sur le terrain

La démocratie, un terrain de prédilection pour Mouloud Aounit, militant du MRAP. Mouloud se trimbale avec ses volumineux dossiers sous le bras. Dossiers sortis du terrain, du quotidien de l'exclusion sociale pour délit de... faciès. Dossiers du quotidien auquel Mouloud veut coller selon son expression.

Pour lui, la mobilisation doit se faire à la base pour que ça bouge. Car l'exclusion c'est aussi des jeunes qui ne connaissent pas leurs droits, ni les recours, qui ne sont pas toujours conscients des solidarités potentielles, ni des manipulations.

Mouloud anime une conférence de presse pour montrer des cas précis d'injustices, de menaces illégales d'expulsions. « La communication n'est pas une fin en soi, estime le secrétaire départemental du MRAP, mais un moyen important de montrer comment la résurgence du principe de l'égalité des droits est lié à l'urgence des combats à mener aujourd'hui. D'abord dans une logique de défense et de résistance face aux agressions de tous ordres.

Puis, d'une manière plus offensive, il nous faut démystifier la barrière fautive et illusoire que l'on tente de dresser entre Français et immigrés. A Montfermeil, non seulement nous avons - par une action en justice pu faire revenir le conseil municipal sur sa décision d'appliquer "le seuil de tolérance"



1920 : les Polonais débarquent gare Saint-Lazare. La plupart ont fait souche en France.

dans les écoles, mais nous avons du même coup obtenu l'ouverture d'une classe supplémentaire et un maître supplémentaire dont tous les enfants ont bénéficié. Nous parlons pour et aux gens de France, tous ceux qui y vivent et y travaillent, et que l'inégalité jette sur le bord de la route. L'avenir est sur le terrain d'aujourd'hui. Qu'il faut agir avant de théoriser, demander impérativement l'abrogation de la loi du 9 septembre 1986, qui est une véritable machine à fabriquer des clandestins. »

Et l'Europe qui vient...

Au niveau européen, on peut se demander si à terme, l'Europe ne cédera pas à la tentation de faire des immigrés non européens la cible supranationale de ses contradictions et de ses difficultés économiques. Se laisser aller à la peur ou à l'insécurité ne servirait à rien.

C'est bien l'attitude de M. Mellouk Larbi du CAIF qui envisage les choses avec sang-froid. « L'industrie classique, dans laquelle sont structurées les couches sociales les plus défavorisées dont les travailleurs immigrés, change de statut avec le redéploiement économique. Dans ce contexte, il n'y a aucune différence entre un travailleur d'Afrique noire, un Portugais, un Yougoslave ou un Marocain. Partout, l'ouvrier immigré et sa famille s'européanisent. Qui est en France devient Français, et Belge celui qui vit en Belgique. »

Pourtant les frontières extérieures risquent de se verrouiller davantage tandis que les frontières internes resteront

fluides pour les communautaires. « Les pays européens eux-mêmes sont divisés, et l'Union européenne se fait, tout le monde le sait, au profit de certains pays et au détriment des autres. Croyez-vous que l'Allemagne acceptera facilement l'immigration de centaines de travailleurs belges venant vivre et travailler sur son territoire? »

Néanmoins, pour coordonner l'action des diverses communautés immigrées d'Europe, le CAIF et des centaines d'autres fédérations et associations d'immigrés viennent de créer une ONG (organisation non gouvernementale). Il s'agit du Conseil des associations immigrées en Europe (CAIE). M. Mellouk explique la genèse et les ambitions du CAIE: « La première tentative remonte à 1971, date à laquelle a été organisée une Conférence des associations issues de l'immigration. Après plusieurs rencontres, les hommes et les idées ont mûri. En 1985, la cinquième Conférence s'est prononcée pour une nouvelle citoyenneté impliquant tous les droits civiques pour tous, pour la création d'un Conseil des associations immigrées d'Europe et pour l'adoption d'une Charte des droits des populations immigrées en Europe.

Les associations d'abord

Le CAIE regroupe de nombreuses associations, fédérations et des mouvements de solidarité et d'appui, des centres de recherche, avec lesquels nous voulons établir un véritable travail de partenariat. Nos priorités sont schématiquement les suivantes: d'abord promouvoir le

mouvement associatif dans son ensemble, il a le mérite de conjuguer souplesse, diversité et efficacité à la base. Puis, faire en sorte que les avancées dans les aspects juridiques, sociaux, politiques soient connues, respectées et élargies. Enfin, donner une place prépondérante aux femmes et aux jeunes qui ont fait ces dernières années une rentrée remarquable dans le monde social et économique. Cela va nécessairement induire des transformations radicales dans les rapports sociaux.

Degrés de garantie

Comme en écho à mon inquiétude sur les arguments trompeurs qui peuvent diviser les communautés immigrées, Filipe Ferreira Rios, membre du Conseil des communautés portugaises en France (CCPF) me fait tranquillement remarquer que la Commission des Sages avait tout simplement oublié d'inviter des représentants de la communauté portugaise. Ce n'est qu'en dernière minute, et en catastrophe, qu'un Portugais a pu s'y exprimer. Oubli... révélateur des préjugés qui pèsent sur cette communauté. « On la dit fermée sur elle-même, constate Filipe F. Rios. Il y a un millier d'associations de Portugais qui vont du club de football à l'association de parents d'élèves. Le CCPF a lui-même participé à la création du CAIF, cela correspondait à la volonté de nombreux militants et adhérents de faire un travail intercommunautaire. Nous avons été avec la Ligue des droits de l'homme, le MRAP et quelques autres associations à l'initiative du réseau qui s'est constitué et qui s'est fermement opposé à la réforme du code de la nationalité. Enfin, il y aurait beaucoup à dire mais le clivage CEE/non CEE ne nous trompe pas. Il y a des droits ou il n'y en a pas, ils sont respectés par tous ou ils ne sont pas respectés. On ne peut pas accepter d'introduire des degrés dans les garanties selon les origines des uns ou des autres. Nous sommes tous dans la même barque. » ■

FAITES PLAISIR EN AIDANT VOTRE JOURNAL !

A l'occasion des fêtes de fin d'années, Différences vous propose d'offrir à vos amis six mois ou un an de votre journal. Une façon de nous aider tout en faisant un cadeau utile et agréable. Un seul geste pour faire deux cadeaux... Différences vous offre 20 % de réduction.

J'abonne

Nom Prénom

Adresse

pour 6 mois : 100 F Pour un an : 160 F F/Dif

Je souhaite que deux amis reçoivent Différences gratuitement pendant deux mois.

Nom Prénom

Adresse

Nom Prénom

Adresse

A retourner à Différences, 89, rue Oberkampf, 75011 Paris.

LES MOTS

DE LA VIE QUI BOUGE

Il en est des mots comme des êtres vivants, ils se définissent en contexte. Première loi de la langue, vous diront les spécialistes. Cela veut dire que lorsque les contextes se transforment, le sens des mots bouge aussi. En ce moment, certains mots posent problème dans leur

usage, et semblent l'objet d'enjeux, notamment parce que les réalités qu'ils recouvrent ont bougé. Ainsi, nationalité, citoyenneté, patrie, origine, immigration, et même génération, égalité ou légalité ne répondent plus systématiquement au consensus linguistique, donc social et politique (1). Par exemple, « origine étrangère » n'a toujours pas les mêmes connotations. Dans un billet de faits divers, il aura un tout autre sens que dans d'autres contextes du type « Lino Ventura ce grand acteur français d'origine étrangère ». Cette dernière formule n'a d'ailleurs pas été utilisée à notre connaissance lors de la disparition brutale de l'acteur. On a généralement présenté Lino comme « un grand acteur du cinéma français », en soulignant son attachement à son Italie natale, un attachement tel qu'il a toujours refusé de prendre la nationalité française.

Ce détour linguistique n'était pas inutile quand on sait que de nombreuses personnes et associations refusent précisément une hiérarchisation des principes, une inégalité fondamentale par lesquelles on s'autorise à permettre à certains des choix philosophiques ou culturels que l'on nie aux autres. Quand on somme un « jeune d'origine étrangère » de choisir entre la « patrie » de ses parents et la société française où il est né, dans laquelle il se reconnaît en tant qu'individu venant à la vie, que fait-on d'autre que de demander à Lino Ventura, à titre posthume, de choisir entre sa « patrie originelle » et celle de la vie, dans laquelle il a exercé avec bonheur un métier au service du 7^e art. Qui oserait aujourd'hui nier à Chopin sa « polonité » originelle et sa « francité » de vie (2).

Non à la mise en demeure

Les jeunes d'origine étrangère, est-il possible de l'oublier ?, ont des pères, des grands-pères qui se sont battus ou qui sont morts pour cette patrie des droits de l'homme qu'ils sont accusés d'envahir. Ils ont des pères, des mères, des cousins, des grands frères qui ont longtemps balayé (et continuent de le faire) les couloirs du métro, construit l'industrie automobile et pioché dans les mines du Nord. Djida avait raison de se révolter devant la Commission des sages contre ce qui se présente comme une véritable mise en demeure.

Une mise en demeure qui se cache dans les plis subjectifs et mouvants du nationalisme mais qui révèle au grand jour la naissance et l'affirmation de véritables *anti-valeurs*. D'abord la suspicion qui devient évidente, voire en cours d'institutionnalisation, entre l'Etat français et une partie de

ses citoyens. Cette suspicion, prenons-y garde, s'appuie davantage sur les différences sociales que sur les différences culturelles comme cela est trop souvent présenté ces derniers temps.

En fait, la démarche consiste à exclure les non-formés par le système scolaire ou les stages, ceux qui nourrissent la délinquance à défaut d'être nourri par un projet de vie, les chômeurs, les *non-droits*, encore un terme nouveau dans la bouche de ceux qui sont sur le terrain. La solidarité du mouvement des jeunes issus de l'immigration et de toutes les associations ou organisations qui luttent contre les exclusions et le racisme sont importantes pour mettre à jour les fondements des mécanismes d'exclusion.

Pour que la notion d'*étrangéité* ne soit pas le prétexte et la poudre aux yeux destinés à jeter sur le bas-côté – voire à la mer – ceux que l'on a sous-socialisés, en ne leur donnant pas des chances égales d'insertion sociale. Les deux millions et demi d'exclus du quart monde que nous présentions dans le numéro d'octobre de *Différences* ne sont pas une abstraction ni un sujet à la mode des campagnes électorales. Ce sont des êtres de chair et de sang que n'importe quel représentant conséquent de la société civile peut aller visiter pour comprendre comment on devient un exclu, un analphabète, un sous-citoyen.

Pour la citoyenneté

C'est cette expérience des faits et des mots qui est en train de construire un consensus autour du terme « intégration » en lieu et place d'« insertion » trop restrictif, ou d'« assimilation », trop autoritaire et historiquement marqué par la période coloniale. Mais il faut encore des précisions : une intégration dans l'égalité des droits.

Quand Malik dit qu'aucune différence ne le sépare de son copain Jacques, de Noisy, qui est né le même jour dans la même clinique, cela n'est peut-être pas tout à fait vrai. L'un a passé toutes ses vacances de gosse de prolo en Auvergne et l'autre du côté de Constantine. Comme tous les jeunes du monde dit développé, dès qu'ils auront un peu d'argent personnel, ils partiront au pays de leurs désirs, de leur premier amour, ou pourquoi pas de leur premier intérêt intellectuel ou politique.

En somme, les différences, ça existe. Et heureusement pour tous. Mais comme disait un certain La Rochefoucauld : « On est parfois aussi différent de soi-même que des autres. » Voilà une *valeur* philosophique et morale qui doit échapper à bien des discoureurs publics sans âme et sans culture. Alors, laissons vivre tranquillement les différences dans le respect d'autrui, ne focalisons pas l'attention sur ces mosquées soupçonnées de devenir des machines à fabriquer des Khomeini made in France. La France est un pays laïc où existe la liberté de culte. La discussion sereine autour d'une table pour que ce droit au culte musulman soit associé et organisé selon les lois en vigueur pour les autres confessions doit exister aussi.

L'intégration dans l'égalité des droits, de tous les droits, aboutit nécessairement à la notion de citoyenneté (1). A



l'aube du bi-centenaire de la Révolution française, dont les acquis universels n'ont jamais échappé aux étrangers, le droit du sol devrait réacquiescer toute sa légitimité et son espace d'expression moderne.

Des instincts frileux et des réflexes conservateurs ont de tout temps combattu cette ouverture. Et l'histoire de France est jalonnée de périls étrangers. Nous n'en citerons qu'un, l'un des moins connus, celui de la communauté espagnole d'Oranie qui, tout en concrétisant au siècle dernier le peuplement colonial de l'Algérie, était désignée par des hommes politiques xénophobes comme constituant un *péril étranger* en Algérie (*sic*). S'appuyant sur le terrible critère de la guerre, que certaines « philosophies » du monde admettent comme une donnée « naturelle », ils se demandaient « ce que feraient ces populations en cas de guerre extérieure et comment ils pouvaient mesurer leur fidélité envers la France » (3). Lorsque la guerre eut effectivement lieu, lorsque des guerres éclatèrent, les Martinez, Gomez, et autres Manouchian ou bachaga Boualem (4) ne se déterminèrent pas en fonction de leur « race » mais en fonction d'autres critères, davantage liés à la réalité de leur vie qu'à la couleur du sang qui coulait dans leurs veines. Reprenant à son compte les travaux des professeurs Jacquard et Ruffié, le MRAP éditait en avril dernier un dossier portant sur l'absence de races chez l'homme (5). Cette brochure ne répondait pas à un quelconque doute, ni à un besoin de dialoguer avec les tenants du racisme. Mais l'antiracisme est affaire d'éducation et d'auto-éducation permanente, de pédagogie, dont les principes éthiques conduisent à enrichir chaque jour la réflexion, et à s'ouvrir dans l'action sur le monde tel qu'il est.

Intégration, insertion, assimilation

Le monde tel qu'il est fait cohabiter les abus et les atteintes aux droits des citoyens d'origine étrangère, mais aussi le contraire. Les marches pour l'égalité des droits qui auront lieu le 29 novembre et le 5 décembre, les brassages et les mélanges généralisés à l'échelle de la planète qui s'annoncent pour le 21^e siècle (6), le renforcement du mouvement associatif, la solidarité telle qu'elle s'impose dans le cas Mitolo, de même que des centaines de petites actions anonymes et admirables. Je n'en citerai qu'une pour terminer, arrivée à nos oreilles par un journal de quartier. Passionné de généalogie, un fils de Belleville, quartier populaire parisien, a fait faire un travail d'enquête généalogique dans une classe d'élèves. Treize enfants ont pu reconstituer leur arbre jusqu'à la 4^e génération : 1 Français, 1 Malien, 1 Cambodgien, 1 Turc, 3 Marocains, 3 Algériens et 3 Tunisiens. Les arbres, raconte R.L., étaient accompagnés de petits mots émus, de parents étonnés que l'école attire l'intérêt de leurs enfants à l'égard de leurs familles. Des photos, des souvenirs, des correspondances, des émotions, étaient ainsi tirés de l'oubli. C'est ça l'amour de la vie et le droit à la connaissance.

(1) Lire à ce propos, la très pertinente rétrospective autour des notions de « polis » (cité) et de citoyenneté dans la brochure intitulée *De l'antiracisme à la notion de citoyenneté* éditée par l'association Texture, 37-39, rue des Sarrazins, 59000 Lille.

(2) Chopin est arrivé en France avec 10 000 Polonais qui venaient dans les années 1830 rejoindre la « Patrie » des droits de l'homme.

(3) Cf. un livre fourmillant d'informations et de documents d'époques *Espagne et Algérie au XX^e siècle, contacts culturels et création littéraire*, l'Harmattan, Déjeux et Pageaux.

(4) Administrateur algérien célèbre pour son engagement fondamental et définitif pour l'Algérie française.

(5) *Droit et liberté*, avril 1987.

(6) André Bercoff, *Manuel d'instruction civique pour temps ingouvernables*, Grasset.



Fassbinder disparu nous a légué un livre. Un livre-parcours qui éclaire l'œuvre du cinéaste. Mais attention : lire Fassbinder c'est se contraindre à le revoir.

L I V R E S

D I C I E T D ' A I L L E U R S

PASSION. Les films de Fassbinder ont été longtemps attendus comme des événements et chacun d'entre eux donnait lieu à de longues analyses et des débats passionnés. Cinéaste et homme de son temps, Fassbinder avait beaucoup à dire et ses films, du *Mariage de Maria Braun* à *l'Allemagne en automne* ont tous compté. Les éditions de l'Arche ont eu l'excellente idée de publier *l'Anarchie et l'Imagination*, un recueil d'entretiens et interviews du cinéaste disparu.

On y retrouve le cinéma et l'Allemagne bien sûr, mais aussi les multiples interrogations de Fassbinder, comme des facettes innombrables qui finissent par composer un visage d'homme interrogateur et ouvert.

Car Fassbinder avait besoin de ces contacts pour travailler, d'un affrontement permanent aux autres pour se définir ; et ces textes, loin des certitudes affirmées et des leçons données, montrent une pensée toujours tournée vers l'action et en mutation.

Au final, la mosaïque dispersée reconstitue un portrait intime de l'homme qui scandalisa souvent les bien-pensants. Ceux qui ont aimé les films de Fassbinder les verront désormais d'un autre œil, plus riche.

Fassbinder : l'Anarchie et l'Imagination. Ed. l'Arche. A noter chez le même éditeur, *Essais et Critiques* de Wim Wenders.

RAF. Le 18 octobre 1977 – il y a tout juste dix ans – quatre des militants les plus connus de la Fraction Armée Rouge (RAF) sont retrouvés morts dans leur cellule. Andréas Baader, Jan-Carl Raspe, Gudrun Esslin et Irgmard Moller sont présentés comme des désespérés ayant choisi le suicide tout comme Ulricke Meinhof quelques mois plus tôt.

Un suicide qu'aucun rapport officiel ne parviendra à rendre convaincant.

Qui étaient ces « terroristes », que voulaient-ils, dans quelle logique agissaient-ils ? Force est de constater que nous l'ignorons. L'amalgame, la peur savamment distillée, la haine, les confusions voulues rendent l'analyse difficile. Un livre d'Anne Steiner et Loïc Debray tente aujourd'hui d'éclairer cette page de l'histoire européenne. Pourquoi la guérilla, pourquoi à ce moment-là, pourquoi en Allemagne ?

Les conséquences de l'action de la RAF n'ont pas été sans peser lourd dans l'évolution de l'Allemagne fédérale de ces dernières années. Et l'on n'y est toujours pas sorti des années de plomb. De nombreuses interviews, l'étude systématique des itinéraires personnels, le dépouillement de la presse de l'époque et des textes de la RAF, la méthode choisie est sans doute la bonne pour resituer cette révolte et ses enjeux dans leur contexte. Contre les mythes. □

La fraction armée rouge par Anne Steiner et Loïc Debray. Ed. Méridiens Klincksieck.

CHRETIENS D'ORIENT. René R. Khawam a consacré de nombreux ouvrages aux mystiques musulmans et chrétiens, à la littérature arabe. Il a notamment traduit les manuscrits des *Mille et Une Nuits*. Il récidive aujourd'hui avec un livre passionné et documenté sur *l'Univers culturel des chrétiens d'Orient* (1). Son intérêt se porte essentiellement sur deux principaux maîtres spirituels de l'Orient chrétien, Ephrem et Jean Damascène. Ceux-ci « ne sont guère connus, constate-t-il, des lecteurs soucieux d'humanisme. Pourtant, la poésie chrétienne et la musique religieuse doivent beaucoup au premier. Par exemple, certains thèmes musicaux d'Aznavor rappellent la magnifique psalmodie de l'Eglise arménienne, héritière directe d'Ephrem ; les germes de l'existentialisme de Sartre et du personnelisme de Mounier se retrouvent dans le second, sans compter certains éléments de la Somme de Saint Thomas d'Aquin ».

Mais Khawam nourrit aussi une préoccupation d'actualité sociale : le diocèse d'Alep, dans le nord de la Syrie, compte aujourd'hui 25 000 chrétiens. Les huit archevêques de rites différents, qui officient dans les huit cathédrales de la ville, sont systématiquement invités lors des cérémonies de deuil ou de célébrations heureuses. L'émiettement de l'Eglise n'apparaît donc nullement comme une cause de discorde...

En Occident, plus précisément en France, et plus localement à Montfermeil-Clichy-sous-Bois, les familles chrétiennes de rite chaldéen, venues de la frontière turco-iranienne, « essaient de s'adapter à la mentalité individuelle des paroisses latines ». En somme, le livre de Khawam tente d'expliquer l'existence de cette foi chrétienne orientale qui a su résister à tant d'empires dans des conditions de minorité religieuse. □

L'Univers culturel des chrétiens d'Orient, éd. du Cerf, par René R. Khawam.

CHERIFA

L'ASCENSION DE MOÏSE. Quand un immigré devient écrivain, c'est pas triste ! C'est le cas de Samuel Selvon, né à Trinidad, installé aujourd'hui au Canada après avoir vécu trente ans en Angleterre et publié plusieurs romans, un recueil de nouvelles et de nombreuses pièces pour la radio et la télévision.

Dans *l'Ascension de Moïse*, Samuel Selvon donne libre cours à son imagination et à son talent qui s'exprime dans tous les registres de l'écriture. Comédie grinçante, l'histoire de Moïse – un Antillais de la Jamaïque vivant à Londres –, est pleine de tendresse, d'hu-

mour, de malice, de jeux de mots. La dédramatisation tombe à pic et le racisme est cloué au pilori. □

L'Ascension de Moïse, de Samuel Selvon, traduit de l'anglais par Hélène Devaux-Minie, éd. Caribéennes.

SURVIE. Un quart de la population juive vivant en France a péri durant la Seconde Guerre mondiale. La mise en place de la « solution finale de la question juive » a été orchestrée par l'occupant nazi, soutenue par la collaboration du gouvernement de Vichy et les préjugés antisémites d'une partie de la population. Beaucoup ont cependant survécu.

Le livre de Doris Bensimon, professeur de sociologie, fait découvrir les actes de solidarité et de courage, les filières de survie, qui ont permis de sauver plusieurs milliers de personnes. L'auteur s'est fondé sur la bibliographie existante, mais aussi sur des récits autobiographiques et des documents d'archives. Un éclairage qui fait du bien en ces temps de xénophobie agressive. □

Les Grandes Rafles-Juifs en France 1940/1944, de Doris Bensimon, éd. Privat.

GEANT. L'événement pour le livre, ce sera, ce mois-ci, le Salon du livre de jeunesse à Montreuil les 10, 11, 12 et 13 décembre. Tous les éditeurs seront là, avec leurs livres et leurs auteurs pour rencontrer les jeunes lecteurs. Les visiteurs (35 000 en 1986) pourront donc rencontrer les pères et mères de leurs histoires préférées et choisir imagiers, illustrés, polars, livres d'aventures, livres jeux, livres électroniques ou livres de lecture.

Le Salon de Montreuil est désormais le rendez-vous obligé de tous ceux qui utilisent le livre pour enfants, et donc d'abord celui des enfants. ■

S P E C T A C L E S

DANSE-THEATRE

CARLO, LE CREATEUR. La commedia dell'arte, c'est la fête. A travers pantomimes, danses, chants et duels, les personnages manifestent autant d'humour que de vitalité.

Carlo Boso, metteur en scène italien, est un maître du genre. Ce mois-ci, il présente *Scaramouche*, avec la compagnie du Tag Teatro de Venise. Pour lui, la commedia dell'arte est un rituel comparable à celui du carnaval. (Les masques permettent le dédoublement et l'ironie.) Aux intrigues entre les Pantalones, et les Colombines, il mêle donc des éléments de l'actualité.

Le personnage de Scaramouche a été

inspiré par la vie même de son créateur : Tiberio Fiorilli, célèbre comédien italien ayant mené une vie tumultueuse à Paris. (La légende veut d'ailleurs qu'il ait été le maître de Molière.) Carlo Boso définit Scaramouche comme « un échantillon d'humanité à lui tout seul, tour à tour lâche, héroïque, machiste, malhonnête et idéaliste ». C'est pourquoi les gags sont colorés et universels. En mixant plusieurs langues (italien, vénitien, français et espagnol), le metteur en scène jongle avec les mots et les rythmes. Carlo Boso travaille avec des comédiens de différentes nationalités. Partout, la pièce est accueillie avec succès : Allemagne, Angleterre, Suisse, URSS, etc. un genre magnifiquement tonique et européen ! ■

LAURE LASFARGES

Scaramouche, de Carlo Boso. Du 9 au 13 décembre, à 20 h 30 au Théâtre 71, Malakoff (Hauts-de-Seine), métro Plateau de Vanves. Tél. : 46.55.43.45.



Scaramouche : une fête.

THEATRE EQUESTRE. Pour évoquer les Zingaro, ne parlez pas de cirque, vous les fâchiez. Dites plutôt cabaret musical et équestre. C'est d'ailleurs le nom qu'ils donnent à leur prestation.

« Notre spectacle est le reflet de notre mode de vie », disent ces artistes. « A Zingaro, s'établit un véritable rapport d'amour avec nos chevaux et notre musique. C'est un travail de longue haleine, auquel se mêle une vie au jour le jour, une épopée faite de violence. »

En quête d'un nouvel art équestre, cinq musiciens, une danseuse, les Mikos (des personnages humoristiques), et dix-sept chevaux ont créé ce spectacle au Festival d'Avignon : original, insolite, surréaliste. ■

Les zingaro : la troupe nimoise a installé son chapiteau à Paris jusqu'au mois de décembre. Du mardi au samedi, gare de Reuilly à 20 h 30, 181, avenue Daumesnil, 75012. Tél. : 43.44.07.90.

VALENCIA, ECRAN DE LA MEDITERRANEE. Pour cette 8^e édition, la Mostra Cinema del Mediterrani (en valencien s'il vous plaît !) a démontré qu'elle a déjà atteint l'âge de raison et qu'elle est devenue une des manifestations cinématographiques majeures du Bassin méditerranéen, drainant des films de quasiment tous les Etats de la région, de l'Albanie au Maroc, de la Yougoslavie à Israël, du Liban à la Grèce, avec évidemment une forte présence espagnole et pas mal de Français et d'Italiens. Rituellement maintenant, au début octobre (du 8 au 18), la capitale du Pays Valencien (près d'1 million d'habitants) devient le carrefour de la culture méditerranéenne en images.

Plusieurs sections « balisent » la manifestation ; une rétrospective, cette année dédiée au *Mai 68* français, une section *Réalisateur*, consacrée à l'Italien Mario Monicelli, un *Pays invité*, cette année la Grèce avec ses 20 meilleurs films des années 80, une section espagnole dédiée au monteur Pablo G. Del Amo, à travers 12 films auxquels il a collaboré (de Carlos Saura, entre autres), un hommage à Michel Piccoli



La Méditerranée : une culture ancienne et riche, des images espagnoles.

en sa présence, une section de cinéma enfantin et pour la première fois un festival de films vidéo et de séries télévisées, avec des œuvres égyptiennes, espagnoles, turques, grecques, françaises, yougoslaves. Un marché du film se déroule, parallèlement aux sections *Compétition* et *Information*, marché devenu une importante plateforme d'échanges entre les deux rives de *Mare Nostrum*, cette année doublée d'un nouveau bureau de coproductions (interméditerranéennes).

Un jury international décerne trois *Palmiers* d'or, d'argent et de bronze (l'an dernier c'est le beau film tunisien de Nouri Bouzid, *l'Homme de Cendres* qui avait obtenu la récompense suprême).

Pour la session 1987, 20 films de 15 nations de la région composaient la sélection officielle. Pour la première fois sans doute un film chypriote concourait, *Leptomareia stin Kipro* de Panikos Chrysanthou ; trois films espagnols, dont *Caïn* de Manuel Iborra, deux français, *Un été en pente douce* de Gérard Krawczyk et *Poussière d'ange* d'E. Niekman, *La Photographie* du grec Nicos Papatakis, *Flash* de Doron Eran (Israël), deux films italiens, *la Nuit italienne* de Carlo Mazzacurati et *les Grandes Ombres* de G. Mingozzi. Le Portugal a envoyé *la Mauresque enchantée* de Manoel Costa E. Silva, et la Yougoslavie *l'Officier à la rose*, de Dejan Sorak. Déjà primé cette année à Istanbul on a vu *Hôtel, ma patrie* du Turc Omer Kavur et, de son compatriote Zeki Olten, *la Voix*. Les pays arabes étaient représentés par des réalisateurs connus et moins connus : ainsi des Syriens avec l'intéressant *Chroniques de l'année prochaine* de Samir Zikra, déjà apprécié à Carthage l'an

dernier de même que le burlesque *Dossier* d'un autre syrien important, acteur et réalisateur, Doureid Lahham. Ridha Behi, le Tunisien proposait son dernier film très attendu, *Champagne amer*, tandis que l'Algérie a envoyé *Cri de pierre* d'A. Bouguermouh. L'excellent *Retour d'un citoyen* de Mohammed Khan, très apprécié au dernier festival du film arabe de Paris représente l'Egypte avec *l'Epoque d'Hatem Zohram* de Nour el-Chérif, acteur célèbre de son pays passé derrière la caméra. Latif Lahlou, d'habitude mieux inspiré fournissait la contribution marocaine avec *la Compromission*, à mon avis prétentieux et ennuyeux. Enfin, le Liban aurait dû glaner une récompense puisque c'est *l'Homme voilé* de Maroun Baghdadi qui concourait sous le signe du cèdre. Hors compétition, parmi une floraison d'autres films, *Noce en Galilée*, du Palestinien Michel Khleifi était attendu avec impatience par le public espagnol.

Poussière d'ange

Le premier prix a finalement été décerné au Français Edouard Niekman pour son *Poussière d'Ange* et le deuxième prix est allé au Grec Nicos Papatakis pour *la Photographie* déjà remarqué lors de la dernière semaine de la critique à Cannes.

Un troisième prix, dans un cocktail bien méditerranéen, s'est vu partagé entre *la Motte italiana* de l'Italien Carlo Mazzacurati et le déjà célèbre *Hôtel la Patrie* du Turc Omer Kavur. Ces films, nous les verrons bientôt à Paris, puisque au moins *la Photographie* est programmée en France de même que le film turc. □

YVES THORVAL

L'ŒIL AU BEUR(RE) NOIR. L'histoire racontée dans ce premier long-métrage de Serge Meynard, un jeune réalisateur français, n'a pas grande importance. Elle pourrait arriver à n'importe quel jeune de n'importe quelle zone de France ou de Navarre. Elle surprend la vie quotidienne de deux compères Rachid (Smaïn) et Denis (Pascal Légitimus) qui se rencontrent au hasard d'une drague sacrément alambiquée et deviennent quelque chose comme des frères, plus des frères ennemis que des frères tout court. Unis par la recherche d'un logement, ils tournent comme des abeilles autour d'un joli pollen qui a pour formes extérieures la très fraîche Julie Dézequel. Voilà pour le prétexte du film. Mais l'autre propos, c'est le racisme et ses diverses expressions. Meynard ne prétend pas faire œuvre d'analyste. Il se contente de prendre les clichés les plus rabattus et de les miner de l'intérieur au travers d'un regard distancié. La caméra est joyeuse et le rythme rapide. Les acteurs sont complices, naturels. Smaïn et Pascal se complètent admirablement. Ils font éclater la salle de rires sonores et francs. Les clins d'œil ne cessent pas. Ainsi, Harlem Désir passe par hasard, bien sûr, non pas en héros médiatique mais en... déménageur. On l'aura compris *l'Œil au beur(re) noir* fait déménager les préjugés racistes, la peur sur commande et les convenances d'une

société trompée par l'image tronquée et menteuse que lui renvoie d'elle-même les discours haineux et les mécanismes très concrets de la marginalisation.

Un autre stéréotype est battu en brèche, celui qui tendrait à faire croire que l'Arabe et le Nègre, pour reprendre des termes génériques, ne peuvent ni s'entendre ni s'aimer. Pour leur part, Rachid et Denis, d'abord rivaux deviennent très vite solidaires. Rachid ira jusqu'à inviter son pote café-au-lait à habiter chez ses parents, parce que Denis est à la rue mais aussi pour l'empêcher de conter fleurette à la belle Julie.

L'amitié qu'ils partagent se nourrit progressivement de leur goût commun pour en découdre avec les emmerdeurs – les yeux au beurre noir sont nombreux – et de leur solidarité naturelle contre ce qui les empêche de vivre tranquillement leur vie.

Smaïn nous avait agréablement surpris avec son show *Star is beur*. Pascal Légitimus, digne petit-fils de Darling, l'innénarrable *mamma* de *Rue Cases Nègres*, hante en ce moment les planches du théâtre Fontaine dans une très tonique suite de sketches intitulée *Au secours, tout va bien*. Leur rencontre dans *l'Œil au beur(re) noir* est une belle découverte pour le cinéma français. □

C. B.

Un film salutaire où les préjugés racistes meurent du rire et de la vie.



PRIX. Les lettres d'abord : le XIX^e Prix de l'Amitié franco-arabe a été décerné pour 1987, à *Mémoire de l'Aube : Chroniques libanaises*, de Gérard Khoury (Ed. Publisud).

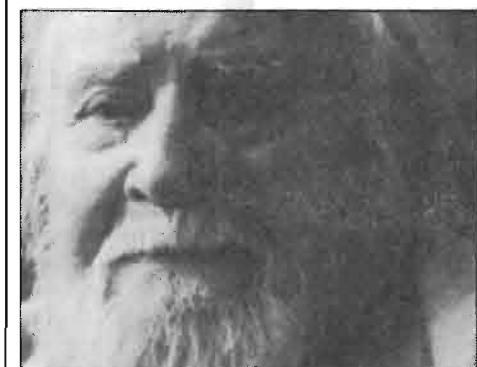
Le prix Hamchari destiné à couronner un ouvrage sur le problème palestinien est allé à Emile Habibi pour *les Aventure de Saïd le Pessimiste* (Ed. Gallimard).

Le prix spécial du jury a voulu cette année couronner les efforts constants des éditions Sindbad, pour faire connaître à un public francophone, ce qu'il y a de meilleur dans la culture arabe et islamique ancienne et contemporaine.

Le cinéma ensuite : le prix Fraternité-Gaby Archenbaud, fondé par le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), a été décerné, le 30 octobre, à Louis Malle pour son film *Au revoir les enfants*.

A l'unanimité, les membres du jury du prix Fraternité ont choisi : « Ce très beau film de Louis Malle, qui en restituant avec une vérité pénétrante les horreurs commises par les Nazis et leurs complices il y a près d'un demi-siècle, interpelle les hommes d'aujourd'hui. Il apporte une contribution salutaire à la résistance contre les entreprises de banalisation, voire de négation des crimes de l'antisémitisme hitlérien, alors que s'impose la vigilance de tous face à l'intolérance et au racisme. » □

MASSON. André, je me souviens du jour où, pour un grand hebdomadaire, j'ai sonné à votre porte. Cloué par l'âge dans un fauteuil – vous l'homme d'élan et de lucidité – on m'a dit que vous étiez trop fatigué pour recevoir quinconque. Mais au-dehors une jeune fille m'a



rejoint en courant : « Mon grand-père veut que vous le photographiez ! »

Retour chez vous ; vous avez alors esquissé un sourire et dit : « Dans le métier d'artiste, ce sont les soixante-dix premières années qui sont dures ; après ça va tout seul » (sic)... Clic-clac gêneur dans l'émotion de me trouver face au dernier grand artiste surréaliste, au plus incisif et transgresseur.

Je vous ai revu une autre fois où l'on vous faisait commenter une rétrospective de vos œuvres au pas de charge d'un fauteuil roulant.

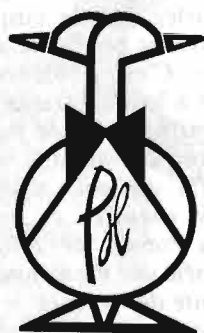
L'ironie dans vos yeux !... Puis une dernière fois pour votre anniversaire où vous avez parlé à ma compagne japonaise de son pays, de Mishima, de l'érotisme... André Masson, merci d'avoir écrit : « Je ne crois qu'à l'intensité. Qu'il me suffise d'un frisson d'aile, d'un air de pervenche, d'un vol d'écume pour qu'en moi-même s'ouvre le monde. » Merci d'avoir été cet homme sans compromis, ce créateur si sagement rageur ; de demeurer le calligraphe des gestes libres et du désir toujours renaissant.

JEAN-JACQUES PIKON

TOUTE L'ANNEE

JEAN LEGRAND

vous propose



du foie gras frais au détail oie ou canard, magrets frais ou fumés, cassoulets, confits...

58, rue des Mathurins - 75008 Paris - 42.65.50.46

18, rue Montmartre - 75001 Paris - 42.36.03.52

I

La collection *Terre humaine* vient de franchir aujourd'hui le cap de ses trente années d'existence : 46 titres parus, 3 millions d'exemplaires, des traductions dans le monde entier...

Inaugurée par Jean Malaurie avec *les Derniers Rois de Thulé* et suivie par d'autres grands livres : *Tristes Tropiques* (Lévi Strauss), *Pour l'Afrique, j'accuse* (René Dumont), *les Veines ouvertes de l'Amérique latine* (Edouardo Galiano), etc.

La collection *Terre humaine*, toujours animée par Jean Malaurie, vient de s'enrichir d'un livre-événement, *les Iks*. Sous-titré « *Survivre par la cruauté au Nord-Ouganda* », cet implacable récit-témoignage de l'ethnologue britannique Colin Turnbull revient donc sur la scène éditoriale, mais considérablement revu et augmenté.

Le voyageur malgré lui

Les Iks ? Une population ougandaise de chasseurs-cueilleurs expulsée de son territoire ancestral décrété parc national par le gouvernement d'alors et sommée sur des pentes arides – à quelques encablures de son ancien écosystème – de se convertir à l'agriculture...

Turnbull passe l'année 65 au milieu de ce peuple déplacé, démuné. En voyeur malgré-lui et témoin-obligé, il nous révèle l'horreur au quotidien d'un incroyable état de désagrégation sociale et culturelle. Période de famine dans les sursauts d'un atroce *struggle for life* individuel.

Où des parents bouclent leur fillette dans une hutte pour la laisser mourir de faim et l'enterrer à la sauvette. Où adultes et enfants raptent littéralement la moindre nourriture de la bouche des vieillards et des plus affaiblis ; où maladies et infirmités ne déclenchent plus que railleries, un affolant et féroce appétit de rire face à la déchéance par eux-mêmes qui la vivent. Un infamant de cauchemar mais où s'avalent de vrais cailloux et de la vraie terre pour se caler l'estomac...

Lorsque Turnbull quitta les villages Iks, il avoue que sa propre conscience humanitariste commençait à vaciller. La nôtre aussi – celle du lecteur – finit d'ailleurs par s'égarer vers d'autres ailleurs historiques : ceux des camps de la mort... A l'époque, au sud de l'Ouganda, à Kampala, c'était quasiment l'ignorance de la situation sinon le scepticisme.

Et malgré tout, les Iks ont survécu. Ils seraient encore près de deux mille aujourd'hui nous révèle l'important témoignage d'un autre anthropologue – noir américain – Joseph Towles qui, un

temps compagnon de Turnbull, retourna, lui, sur le terrain en 1971, puis en 1979 (après la chute d'Idi Amin Dada).

Towles verse ainsi de nouveaux éléments au dossier tempérant l'implacable constat de son collègue britannique. Finalement, il semble que la société Ik se soit plus ou moins adaptée à une semi-agriculture et à un certain nomadisme commercial intercommunautaire. Colin Turnbull lui-même, dans une postface à son récit fait son *mea culpa* par rapport à l'ultime solution qu'il entrevoyait à l'époque : une dispersion territoriale des Iks pour qu'ils échappent à la mort lente.

En un texte panoramique, Jean Malaurie intervient lui aussi et prend à bras le corps la grave question du témoignage ethnologique en élargissant le débat au plus contemporain. De l'Ethiopie au Soudan et autres points de la planète, il y a encore à témoigner dans l'urgence du moment. Il ne saurait être question pour les vrais chercheurs en sciences humaines – dit avec force Malaurie – d'abandonner au silence certains cas-limites sous prétexte de laisser l'objectivité scientifique jouer sur le facteur temps.

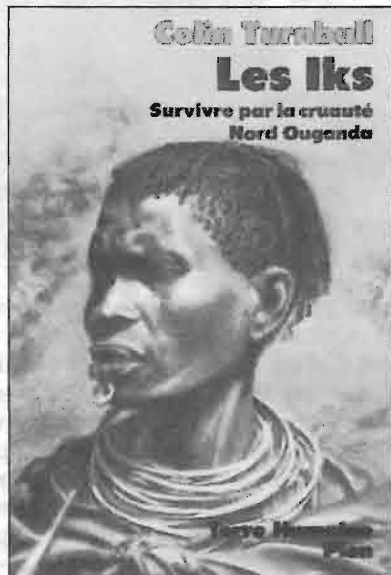
Il y a encore aujourd'hui urgence face à des politiques de violence, d'exodes et de déplacements forcés qui continuent d'engendrer de nouveaux enfers physiques et culturels. Cette nouvelle édition des *Iks* pèse son poids de réflexions fondamentales et cette collection *Terre humaine* demeure irremplaçable et sans équivalent. Comme une collection gyrophare sur l'état des sociétés du monde, de la vie. ■

JEAN-JACQUES PIKON

Les Iks, de Colin Turnbull. coll. *Terre humaine*, Ed. Plon. Edition incluant également le texte théâtral de la Cie Peter Brook et des commentaires inédits.



Jean Malaurie

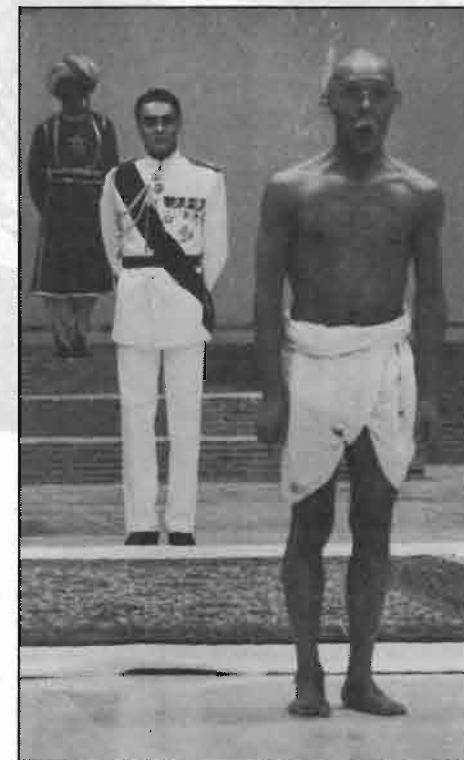


K
S

Critique

L'INDIADE OU LA PARTITION INACHEVÉE

Mnouchkine nous a déjà beaucoup donné mais son dernier cadeau laisse à désirer



Ariane Mnouchkine nous extirpe cette fois du cauchemar cambodgien pour nous plonger dans un rêve indien que partagea tout un peuple : l'Indépendance. Trente années de luttes acharnées, d'espoir et de guerre fratricide ; quand vient le jour béni, la fête tourne au drame et la naissance au deuil : l'Inde mutilée accouche du Pakistan dans la partition.

L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves, représentée par le Théâtre du Soleil à la Cartoucherie, nous conte l'histoire de cette dernière étape de la lutte contre l'Empire Britannique de 1937 à 1949. Les protagonistes en sont le Pandit Nehru, le Mahatma Gandhi, Mohamed Ali Jinnah, le Sardar Patel et « tous les humbles sans noms : musulmans, hindous et sikhs » qui furent les acteurs et les témoins de la tragédie.

La fougue absente

Si on retrouve le sens du détail de Mnouchkine, qui est partie deux mois en Inde, dans les costumes, les moindres gestes et postures, on cherche la fougue qui la caractérisait car les acteurs semblent tout juste capables de venir s'asseoir sur scène. Les tableaux défilent et se ressemblent : Gandhi et Nehru affalés sur des coussins et des matelas, les mêmes (coussins et matelas) avec Nehru et Jinnah, puis avec Jinnah et sa sœur. Aucune trouvaille dans la mise en scène qui aurait même tendance à ressembler à sa petite sœur, la pièce précédente. On y trouve pratiquement les mêmes personnages, la petite vieille incarnant la conscience du peuple, les gardes qui palabrent et jusqu'à Gandhi qui n'arrête pas de se prendre pour Chou En-Lai... Passons sur l'épisode de l'ours qui n'apporte rien à la pièce et que l'on nous ressert plusieurs fois, et sur le décor plutôt pauvre.

Quant au texte d'Hélène Cixious qui travaille pour la deuxième fois avec « le Théâtre du Soleil », il se surpasse dans la platitude, les figures de style et comparaisons oiseuses de roman de quai de gare.

Reste donc le fond, l'histoire elle-même qui se veut brute. A vouloir embrasser toutes les contradictions, les malentendus, les raisons qui divisaient hindous et musulmans, les membres du Congrès et ceux de la Ligue, ou les congressistes entre eux, H. Cixious se répand dans des banalités mille fois rabâchées et un jugement historique de quatre sous à la Lapière et Collins : Jinnah « le méchant », maniac-dépressif, s'accrochant à la naissance de « son » Pakistan ; Gandhi, le saint homme buté, un peu niais, qui trouve que tout le monde est gentil, « même Hitler est un homme et tout homme peut être sauvé » ; Nehru, l'homme à la rose si doux et sensible – il n'en écrasera pas moins dans le sang l'insurrection communiste au Telengana en 1956 – qui se

résigne difficilement à ratifier la partition ; et Patel, personnage falot et inconsistant. Bien sûr, on nous montre qu'il y avait des affreux dans tous les camps, des extrémistes assoiffés de tueries et de vengeance, mais, tout de même, la balance penche pour le Mahatma si touchant qu'on en oublie qu'il était despotique et politicien avant tout. Non, les choses ne sont pas si simples et le caractère spécifiquement hindou du mouvement national, accentué par les discours de Gandhi émaillés de symboles empruntés au Vishnouisme populaire, ne fut pas étranger à la recherche d'une identité musulmane et à l'attitude de Jinnah. N'oublions pas que le Sardar Patel, à la personnalité affirmée, qui représentait l'aile droite du Congrès liée aux fanatiques hindous et au grand capital, était soutenu par Gandhi qui le fit nommer vice-Premier ministre pour contrebalancer les orientations socialistes de Nehru.

Domage pour Mnouchkine et sa troupe, espérons qu'ils sauront prendre un second souffle et ne pas se fourvoyer sur une voie de garage. □

RICHARD GARCIA

FESTIVAL INDIEN A PARIS

Ce mois-ci, le Théâtre de la Ville présente une série de concerts de musique indienne de premier choix. Tous les grands maîtres seront présents : les 11 et 13 décembre, Ali Akbar Khan au sarod, le 12, Ram Narayan au sarangi, Hari Prasad Chaurasia à la flûte le 18, Shiv Kumar Sharma au santour le 19 et Zakir Hussain, le célèbre tabliste, qui accompagnera ces deux derniers musiciens. Des spectacles à ne pas manquer pour les mordus de musique classique et une excellente initiation pour les novices : les spectacles ne durent qu'une heure. □

1 jusqu'au 5, le cinéma Le Cargo à Grenoble donne carte blanche à Georges Lavaudant. Il nous offre cinq films : *la Foule* (King Vidor, 1928), *America, America* (Elia Kazan, 1964), *Meurtre d'un bookmaker chinois* (J. Cassavettes, 1976), *Brazil* (T. Gillian, 1984) et *Palazzo Mentale* (G. Lavaudant, 1987). Tél. : 76.25.05.45.

1 Création du Théâtre Ouvert, avec *Conversations conjugales* de Danièle Sallenave. Jusqu'au 12 décembre au Jardin d'hiver, à Paris. Tél. : 42.55.74.40.

1 *Moustaki le voyageur* se fixe au Déjazet pour 20 jours, entouré de Martha Contreras, chanteuse chilienne, et de Jo Rossi à l'accordéon. Déjazet, 41, boulevard du Temple, 75011 Paris.

1 Jusqu'au 19, *les Rois Mages*, d'après Michel Tournier, au théâtre Sébastopol de Lille. Avec FR3, Télérama et Radio Nostalgie. Rens. 47.70.59.62.

5 La « laïcité dans la société multiculturelle de demain », c'est le thème de la journée d'étude et de réflexion organisée par le PSU avec des historiens, chercheurs et journalistes. C'est au 40, rue de Malte, 75011 Paris. Rens. : 43.57.44.80.

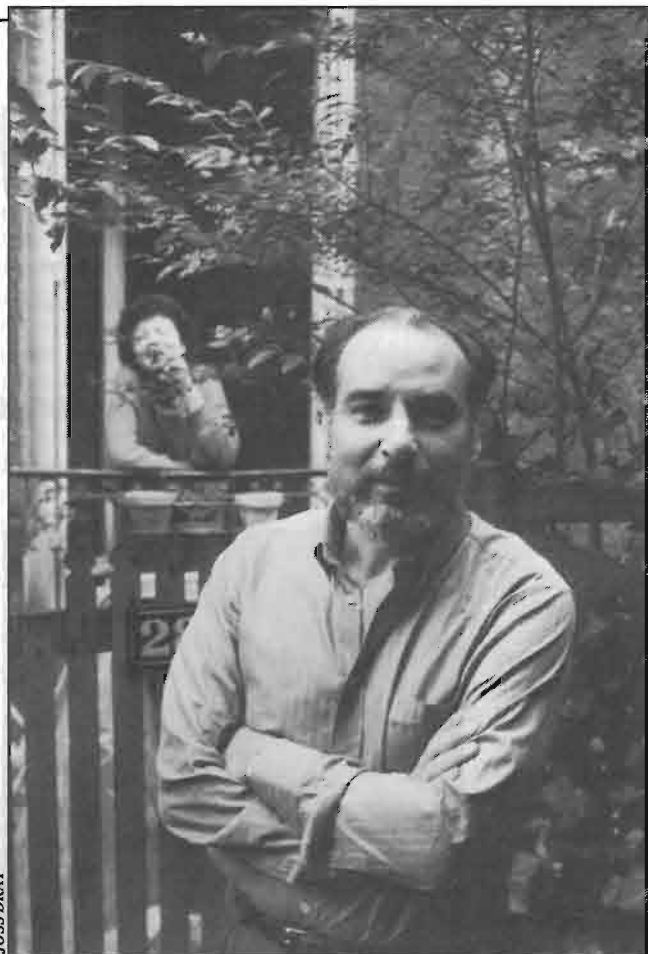
5 et 6, projection d'*Hôtel de France*, de Patrice Chéreau, présenté à Cannes. Au Théâtre des Amandiers à Nanterre. Rens. 47.21.22.25.

7 Jusqu'au 11, retour au Cargo de Grenoble pour une carte blanche à la Cinémathèque Suisse. Leur choix ? *El Dorado* (Marcel L'Herbier, 1921), *la Symphonie nuptiale* (E. von Stroheim, 1926), *la Dame de Shanghai* (O. Welles, 1948), *El* (L. Bunuel, 1952) et *la Paloma* (D. Schmid, 1974). Rens. 76.25.05.45.

8 A la maison de l'Amérique latine, à Paris : *Panama, dix ans après les accords sur le canal*. Où en est la République de Panama ? Avec Françoise Barthélémy, du *Monde Diplomatique*. Rens. 42.22.97.60.

10 A la bibliothèque de Beaubourg, débat sur *Censure et Erotisme*, salle Jean-Renoir. Avec nombre d'éditeurs dont quelques-uns ont eu maille à partir avec les équipes aux longs ciseaux.

AMIENS. A Amiens, le 5 décembre 1987, un colloque *Immigration, droits de l'homme et formes de participations* est organisé par le Centre d'études arabo-méditerranéennes, l'Organisation arabe, des droits de l'homme et l'AEFTI - Somme. Le compte rendu des débats (*Statut de l'immigré : droits et devoirs ; France, Islam et droit de culte ; Intégration, participation*) sera publié dans la revue *Peuples méditerranéens*.
Commission préparatoire BP 0221, 80002 Amiens cedex. Tél. : 22.91.15.09.



Tahar Ben Jelloun, prix Goncourt 87, le premier Maghrébin primé. Une ouverture sur la francophonie

GONCOURT. Prévoir l'attribution du prix Goncourt 1987 à Tahar Ben Jelloun n'était pas difficile. Nous reste le soulagement de voir couronner un auteur qui portera son prix sans que rien ne puisse lui en être ôté. Il est devenu banal de se gausser des magouilles entre éditeurs auxquelles donnent lieu chaque année ces rituelles distributions des prix. On pourra, cette année, s'en abstenir.

Certes, beaucoup ont trouvé symbolique que soit récompensé un écrivain maghrébin en ces temps où le bronzage ethnique se porte plutôt mal dans les rues de notre pays. L'écrivain lui-même a déclaré : c'est « la première fois qu'un Arabe a une consécration aussi importante en France. Ce prix a une portée symbolique, mais aussi politique ».

Peut-être serait-ce suffisant pour que ce prix soit un événement, mais Tahar Ben Jelloun est d'abord un écrivain francophone justement récompensé, à l'heure où la langue française se découvre des velléités offensives dans sa lutte pour sa survie. « Un hommage à l'universalité de la langue française », a déclaré le président de la République dans son message de félicitations, et c'est sans doute en effet dans sa capacité à reconnaître les talents non hexagonaux que notre langue tirera la force de sa survie et de son développement. Au-delà de ces considérations politico-linguistiques, soulignons tout de même que le Goncourt 87 couronne un livre et une œuvre reconnus comme marquants

dans la littérature de ces dernières années. L'évidente qualité du texte et sa pureté de langue étaient des atouts autrement importants pour son couronnement. *La Nuit sacrée*, c'est l'histoire d'une libération, celle d'une femme élevée comme un garçon par son père, se découvrant femme et luttant pour la reconnaissance de son identité. Le courage d'être soi-même, de se retrouver contre l'autorité du père et contre la famille, au fil des pages, passe par des affrontements, dans un climat de haine, de folie, plein de trouble et d'ambiguïté. Récit dopé par des formes d'écritures variées - du conte à la poésie, en passant par la simple narration - ce roman d'une conquête est aussi celui d'un déchirement.

Tahar Ben Jelloun vit en France depuis dix-sept ans, passant une bonne partie de son temps à Tanger où vit sa famille. Marocain né à Fès, il écrit en français et le thème des relations à la fois antagonistes, douloureuses, mais enrichissantes et complémentaires se retrouve constamment au fil de ses livres, dont une bonne part naquit directement du travail d'enquêtes sur la situation des travailleurs immigrés en France et les déchirures qui leur sont imposées (*la Plus Haute des solitudes, la Prière de l'absent, Hospitalité française*).

Ecrivain maghrébin francophone, Tahar Ben Jelloun, écrivain des déchirures, est aussi celui des ponts et des liens, du métissage vécu comme un enrichissement. □

B L O C - N O T E S

YVES THORAVAL

ADAM. Pas le premier homme mais certainement l'un des plus importants des plus grands, des plus intéressants artistes issus du Moyen-Orient, d'Égypte plus précisément, installé à Paris depuis plus de 15 ans.

Né au Caire en 1929, Adam Henein, sculpteur, peintre sur papyrus et sur toile, a certes à ses débuts été influencé par les traditions de son Égypte natale mais il est devenu un créateur universel, ce qui ne veut pas dire producteur d'« art international » et la rétrospective organisée par le Centre culturel égyptien jusqu'au 15 décembre, mérite que l'on s'y arrête. Rigueur est le mot qui vient à l'esprit devant les sculptures, monumentales ou non, mais après tout, c'est bien là une tradition de ses ancêtres égyptiens du passé. Devant ses peintures le sentiment est celui d'une retenue, d'un art des harmonies, des agencements de couleurs raffinées et jamais particulièrement vives, une sorte de Poliakoff mesuré, une musique tranquille sortie du silence. Une excellente introduction à un art moderne à part entière fécondé par une culture et des racines qui ne sont ni européennes ni américaines.

Et puis, cette visite au Centre égyptien peut être une excellente façon d'apprécier les multiples activités de l'un des Centres culturels étrangers les plus anciens et les plus actifs (bibliothèque de consultation sur place libre, cours d'arabe à des prix très intéressants, prêts de films, etc.) au cœur du Quartier Latin.

CENSURES. « La censure est la règle, la liberté, l'exception, la censure n'est pas une péripétie, un moment dépassé de l'histoire des civilisations... » Ces mots de Robert Badinter ouvrent en quelque sorte l'importante exposition présentée jusqu'au 11 janvier à la bibliothèque (BPI) du centre Pompidou : « Censures, de la Bible aux larmes d'Eros, le livre et la censure en France. » Dès sa naissance au XV^e siècle et sa diffusion au siècle suivant, le livre imprimé a offert à la pensée intellectuelle un moyen de diffusion qu'elle n'avait jamais connu auparavant, lorsqu'elle dépendait de la copie lente, rare et restreinte sur manuscrit. Le livre est immédiatement la cible matérielle des passions religieuses, politiques et morales et les pouvoirs se mettent en branle pour le brûler (et parfois leurs auteurs avec), l'interdire, le domestiquer, le contrôler, instaurant des corps de censeurs, des punitions, des index,

etc. Ce moment de l'histoire humaine concerne la France, mais n'est en rien périmé dans le vaste monde et il est illustré, à l'aide de panneaux photographiques, de documents originaux présentant symboliquement, mais matériellement également (scène de perquisition chez un libraire au XVIII^e siècle, saisie d'une balle de colporteur, bête noire de tous les régimes, « enfer » d'une bibliothèque, etc.) les mécanismes de l'« invention » et de la mise en place de la censure.

Le vaste monde disions-nous ? : mais le ministère de l'Intérieur ne désirait-il pas récemment supprimer des revues ? Et dans les bibliothèques de la Ville de Paris, n'y a-t-il pas de sérieuses rumeurs de listes noires de publications et d'ouvrages à exclure ? Alors, vite à la BPI.

Adam Henein
Femme assise



ORO DEL PERU. Si la Bourse va mal, on peut quand même admirer, reluquer, avoir envie de faucher, plus de 110 pièces sublimes en or et en turquoises, masques, vases, couteaux sacrificiels, tissus, bijoux, idoles venus du musée de l'Or de Lima, Pérou. La Maison de l'Amérique latine, qui a des centaines d'autres activités, présente jusqu'au 31 janvier, cette très exclusive cascades de bijoux dont certains ont été façonnés 1 500 ans avant notre ère : excusez du peu !

BPI/Centre Pompidou : tous les jours, sauf mardi, de 12 h à 22 h, tél. : 42.77.12.33.

Centre culturel égyptien : 111, boulevard Saint-Michel, Paris 75005, tél. : 46.33.75.67 ; tous les jours sauf dimanche de 13 h à 19 h.

Maison de l'Amérique latine : 217, boulevard Saint-Germain, tél. : 42.22.97.60. Tous les jours de 9 h à 21 h.

11 *Junior Walker and the All Stars*, du rythm'n blues à tout va, au Rutebeuf de Clichy. Rens. 47.39.28.58.

11 Mozart et Strauss à Arras, au Casino. C'est l'Orchestre de Lille, dirigé par Jean-Claude Casadessus qui frappe à 20 h 30.

11 *Le Workshop de Lyon* à Mulhouse, au Rallye Drouot. Louis Sclavis, Maurice Merle, Christian Rollet et Jean Bolcato réunis, bonjour l'impro ! Ne pas manquer.

12 Cabaret théâtre antillais, à la Maison de l'étranger à Marseille. Avec un cycle cinéma antillais autour de ce concert organisé par l'Association pour la reconnaissance de l'identité antillougayanaise. Rens. 91.95.90.15.

12 A Blois. Peter Goss Dance Company, à la Halle-aux-Grains. On ne présente plus... Rens. 54.70.20.82

13 Attention, c'est la dernière de *Si de là-bas, si loin* de Holderlin, à la MC 93 de Bobigny. Mise en scène de Matthias Langhoff. Rens. 48.30.60.56.

16, 17, 18, 19 Kassav' en concert à la Réunion, avant une tournée à île Maurice, aux Comores puis en Afrique.

17, 18, 19. Au Cithéa, 112, rue Oberkampf à Paris, Christian Vander Trio, à 21 h.

27 Vous dansez capitaine ? *Sylvain Kassav*, Pablo Cueco, Ahmed Kahn (percussions), Manuel Denizet (batterie) + Zhivaro : soirée autour de la percussion, les musiciens Zhivaro intervenant en tant que percussionniste. Au Dunois. Tél. : 45.84.72.00.

31 Au New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris. Yvette Horner et Mory Kante. Rens. 42.46.30.70.

LES ENFANTS D'ABORD. Musique-Espérance, présidée par Miguel Angel Estrella, et le Bureau international catholique de l'enfance organisent le 12 décembre, au grand amphi de la Sorbonne « *La nuit des droits de l'enfant* ». Un concert exceptionnel avec l'orchestre symphonique de jeunes en Ile-de-France et Atahualpa Yupanqui. La soirée est destinée à soutenir la Convention de l'ONU relative au droits de l'enfant.

BERBERE. L'Institut d'études arabes et islamiques organise des cours de langue et civilisation berbère pour ceux qui, dans le cadre de leurs activités professionnelles, sont en relation avec la population immigrée maghrébine. Les cours ont lieu au 13, rue Santeuil, 75015 Paris. Rens. 45.87.41.40.

La loi de 86 sur les étrangers, dite loi Pasqua, tourne à plein régime. Elle brise des vies au nom des textes, sans discernement. Contre une loi aussi injuste, des Français se rebellent. Discrètement, ils cachent, protègent des étrangers en danger, réssuscitant ainsi une belle tradition. A Orléans, Lyon, en Seine-Saint-Denis, des dizaines de personnes sont planquées. Jusqu'à Quand ? Le mouvement de solidarité prend de l'ampleur et c'est désormais la loi de 86 qui est en cause : il faut abroger cette loi illégitime.

L'illégalité légitime

LES RESEAUX DE LA SOLIDARITE

La Seine-Saint-Denis est en ébullition. Dans ce département plus qu'ailleurs en région parisienne, la loi Pasqua fait des ravages. La préfecture de Bobigny est, en effet, devenue une véritable fabrique à clandestins. Ici, l'étranger qui se présente pour renouveler ses papiers a vite fait de se retrouver prisonnier d'une logique administrative implacable. Le moindre retard ou le moindre tampon manquant lui est fatal et le conduit tout droit au « service éloignement ».

Dans le 93, l'insécurité est présente à chaque coin de rue, sous l'apparence d'un uniforme. Difficile dès lors d'échapper à un contrôle d'identité. C'est ainsi que Hassan Takourment, un jeune Algérien âgé de 25 ans, s'est retrouvé au centre de rétention de Bobigny après avoir passé une nuit au commissariat de Gagny. Depuis plus de six mois, il vit en vase-clos à l'abri des murs de la cité des Bosquets à Montfermeil où ses parents habitent. Jusqu'à ce jour de mai, où il s'est retrouvé dans un fourgon à destination de l'aéroport. Aussitôt alertée par sa famille, la cité se mobilise et fait le siège du centre de détention. Jean-Claude Gayssot, député communiste de la Seine-Saint-Denis, intervient auprès du préfet, et Hassan est finalement relâché, avec un arrêté de reconduite à la frontière dans les mains. Concrètement, un sursis d'un mois pour plier ses bagages et prendre un avion pour l'Algérie.

Comme tant d'autres, Hassan est un oublié du regroupement familial. Venu rejoindre sa famille en 1985 après le décès de sa grand-mère, son cas a été écarté de la demande de regroupement familial parce qu'il effectuait son service militaire en Algérie. « *Je suis fatigué de cette vie de clandestin* », expliquait-il le 8 novembre dernier devant la préfecture de Bobigny. Ce jour-là, il était une fois de plus venu manifester son désarroi, soutenu par une délégation de Montfermeil, espérant que l'heureux dénouement du dossier Mitolo ferait jurisprudence. Il n'aura pour toute réponse que la promesse d'un réexamen de son dossier. Autant dire qu'il s'est une fois de plus heurté à un mur.

« Lorsque nous avons déclaré être prêts à aider les expulsés à rester en France, c'était pour amorcer la constitution de réseaux dans toute la France... »

Dans ce département-laboratoire de l'expulsion, le cas de Serge Mitolo est une exception. « Gracié » par Jacques Chirac le 4 novembre dernier, ce jeune Congolais avait été sauvé in-extremis à l'aéroport de Roissy par une manifestation des jeunes communistes de Bagnolet, alors qu'on s'apprêtait à l'embarquer dans un avion pour le Congo avec deux autres expulsés. Planqué ensuite pendant trois semaines, Serge est devenu un symbole.

Un bureau qui est en fait l'antichambre de l'expulsion, et où on lui remettra, en guise de papiers, un arrêté de reconduite à la frontière. Dès lors il n'a pas d'autres solutions s'il veut rester en France que de s'engouffrer à son tour dans les sentiers de la clandestinité. Dans ce département, dont Robert Pandraud était député, cela relève de l'exploit. A ses yeux, « *la Seine-Saint-Denis est un département sinistré* » à cause des immigrés, et pour enrayer ce mal – expliquait-il dans une interview publiée par le Républicain de Seine-Saint-Denis – début 86 rien de tel que de « *multiplier les opérations coup de poing* ». « *C'est devenu invivable*, raconte ce jeune Algérien de La Courneuve, à la tombée de la nuit c'est le couvre-feu. » Le quadrillage policier et les contrôles d'identité sont en effet quotidiens, donnant l'impression d'un véritable état de siège. De Saint-Denis à Montfermeil, la chasse au faciès est devenue, au nom de la lutte contre l'immigration clandestine, une affaire de routine. Pas une bouche de métro n'est épargnée, ni même les écoles maternelles, notamment à La Courneuve, devant lesquelles les mères de familles non européennes sont contrôlées, une fois leurs enfants entrés en classe.

Mais son cas est aussi le sommet de l'iceberg, celui qui défraye la chronique. Les autres, au nombre de quatre cents d'après les chiffres de la préfecture, vivent dans l'anonymat de la clandestinité. Comme cet autre Algérien de 26 ans, Salem Amran, qui se cache à Saint-Ouen depuis qu'il a reçu en août dernier un arrêté de reconduite à la frontière signé par le préfet Le Bris.

Sur le chemin qui nous conduit à sa planque, sa mère m'explique son dossier, se retournant de tant à autre pour vérifier que nous ne sommes pas suivies. Leur histoire est chaotique et ressemble à celle de nombreuses familles rentrées en Algérie lors de l'indépendance. Salem, comme sa mère qui a maintenant 53 ans, est né en 1961 à Saint-Denis.

En 1962, ils tentent le retour au pays et reviennent en France en 1977, las d'une vie à l'étroit dans un deux pièces de Bab-el-Oued. Au bout de trois ans, Mme Amran obtient un titre de séjour, ainsi que sa fille aînée. Dans le même temps, en 1982, Salem reçoit une convocation pour effectuer son service dans l'armée française. A l'époque il était inscrit en première année d'anglais à la fac de Saint-Denis et obtiendra de ce fait un sursis. Mais en 1985, les choses se compliquent. Salem n'a toujours pas de papiers. La préfecture de Bobigny refuse de lui délivrer un titre de séjour, car elle le considère comme français et de son côté, le tribunal de Bobigny lui dénie son droit à la nationalité française tant qu'il n'aura pas effectué son service militaire. « *C'est une histoire de fou*, raconte-t-il. *J'ai même été arrêté par la police des frontières de Marseille quand j'ai voulu aller en vacances en Algérie car l'armée m'avait fiché comme insoumis.* »

Pris entre deux feux, Salem se retrouve sans statut. Il ne devra un titre de séjour d'étudiant valable un an qu'à l'intervention des autorités algériennes en 1986. Salem commence à travailler comme assistant photographe dans un labo à Paris. Il se présente ensuite en mai 1987 à la préfecture de Bobigny pour réclamer un titre de séjour de travailleur salarié. On le fait traîner de récépissés en récépissés et on lui remet en fin de parcours un arrêté de reconduite à la frontière, avec à peine un mois pour faire ses valises. Le maire de Saint-Ouen intervient alors ; à la suite de quoi Salem n'obtiendra qu'un sursis à exécution : la date à laquelle il doit impérativement quitter le territoire français est fixée au 13 novembre 1987. Passé ce délai, c'est l'illégalité avec le risque de deux mois à trois ans de prison pour infraction à la législation des étrangers, assortis d'une interdiction du territoire.

Alors depuis début novembre Salem a pris la clef des champs, accueilli par des amis qui proposaient leurs services alors même qu'il se cloîtrait chez lui où il multipliait les crises d'angoisse. Des amis pour qui l'expulsion d'un jeune est devenue une affaire de proximité immédiate. Comme cet Antillais, qui venait aux nouvelles tous les jours et chez qui Salem a passé quelques jours. « *La situation est devenue catastrophique*, expliquait cet homme. *Les droits de l'homme sont bafoués.* » D'où sa

décision de franchir le pas de l'illégalité. « *J'en assume pleinement les risques*, disait-il, *le problème d'un jeune c'est aussi le nôtre.* »

Un point de vue également partagé par cette militante du MRAP de Noisy-le-Sec qui multiplie les campagnes de sensibilisation autour du cas de Zohra, une jeune Algérienne de 19 ans, elle aussi clandestinisée par la préfecture de Bobigny qui refuse depuis 1979 de lui délivrer un titre de séjour. « *Zohra, c'est une rebelle*, explique-t-elle, *elle refuse de se cacher en dehors du réseau familial. Alors nous nous tenons prêt à l'accueillir à la moindre alerte.* » Zohra n'est effectivement pas du genre à se cloîtrer comme une taupe. La clandestinité ? « *Je sais ce que c'est*, raconte-t-elle. *Depuis trois ans, je vis sans papiers et j'ai appris à éviter les contrôles de police.* » Bien sûr, elle n'est pas pour autant kamikaze et prend soin de ne pas sortir seule. « *Ce regain de solidarité avec les expulsés n'est pas étonnant*, expliquait le père Christian Delorme en octobre dernier. *Les gens découvrent maintenant la réalité de la loi Pasqua.*



Serge Mitolo

Lorsqu'en septembre 1986, nous avons déclaré, lors d'une conférence de presse des JALB (Jeunes arabes de Lyon et banlieue), être prêts à aider les expulsés à rester en France, c'était pour amorcer la constitution de réseaux dans toute la France. »

Des réseaux qui sont dans la plupart des cas informels, et dont les participants tiennent à garder l'anonymat. « *Après l'opération Mitolo*, expliquait ce militant des jeunes communistes du 93, *nous avons tous été convoqués, un par un au commissariat.* » D'où le réflexe d'évacuer les expulsés en province. Ce fut en effet le cas pour Serge Mitolo, et ça l'est encore pour Yassin Abdelhak de Gennevilliers, autres planqués du « réseau communiste ».

« *Le problème*, expliquait Anne Lauer, présidente du MRAP de Noisy-le-Sec, *c'est que de plus en plus de cas d'expulsés nous arrivent régulièrement et que nous ne sommes plus en mesure de répondre au cas par cas.* » C'est justement confronté à ce constat alarmant que René Mazenod, secrétaire national du MRAP, a annoncé lors de la conférence de presse du 10 novembre dernier, une campagne nationale pour l'abrogation de la loi Pasqua. « *Jamais nous n'en étions arrivés à un tel point de racisme d'Etat depuis les lois vichystes*, expliquait-il ce jour-là, *un racisme d'Etat qui cultive le non-droit.* » □

RABHA ATTAFF

galerie denise rené
196 boulevard saint-germain
75007 paris tél. : 42 22 77 57
câble denisgal

Les Esquimaux



de Douarnenez

Bretons, Gallois, Sames, Touves, Occitans... ils ont une langue, veulent la préserver et ont un œil sur l'avenir. Ils s'intéressent donc à la radio, à la télé. Et ils veulent leur place, ils l'ont demandée lors d'un colloque à Douarnenez où se déroulait le Festival du cinéma des minorités nationales. Reportage en français.

Le colloque qui s'est tenu à Douarnenez dans le cadre du dixième Festival du cinéma des minorités nationales a donné l'occasion aux représentants des pays ou régions concernés (Irlande, pays de Galles, Ecosse, Bretagne, Corse, Catalogne et... Laponie scandinave) de faire le point sur le rôle des médias dans l'évolution de leurs langues et cultures. Le secrétaire général du Bureau européen pour les langues les moins répandues, Donall O'Riagain, a ouvert les débats.

Sur les thèmes *Radios de service public, journalisme télévisé et création cinématographique*, les deux journées se sont déroulées avec animation, apportant beaucoup d'informations, mais aussi quelques escarmouches entre les pro-

fessionnels locaux et le directeur parisien - des radios locales décentralisées, M. Santamaria.

Alors que ce dernier se félicitait de la décentralisation, de la défense des réalités linguistiques et des résultats obtenus par les radios corse, alsacienne, bretonne, on lui faisait remarquer que le budget de ces radios avait baissé de 30 % depuis 1986, et que, dans ces conditions, il était difficile de mener une action suivie. En fait, le financement varie en fonction de l'impact, et non de sa nécessité intrinsèque. Or, on ne peut réaliser de bonnes émissions qu'en ayant les moyens de recruter des journalistes professionnels bilingues, capables de faire des reportages. C'est une condition essentielle pour fixer le public, l'habituer à connaître sa langue et sa culture.

Les disparités sont assez grandes entre les régions. Si, en Bretagne, l'apport des collectivités locales permet d'assurer 33 heures hebdomadaires d'émissions en breton ou bilingues, les Occitans ne disposeraient sur FR3 Limoges que de 35 minutes. Quant à l'expérience corse, elle a pris fin récemment : la formule d'émissions télévisées instaurée par Sampiero Sanguinetti et son équipe semble ne plus convenir, et a été suspendue pour des raisons autres que professionnelles.

Flou et disparités

M. Santamaria concluait par deux phrases très justes : « *Nous sommes citoyens du monde, en même temps qu'enfants d'un pays. Nous défendons les langues régionales, car il faut dé-*

fendre également notre langue nationale, donc réfléchissons deux fois ! »

Il est vrai que simultanément, se tenait à Québec le Sommet de la francophonie où les dirigeants français ont dispensé 120 millions de francs pour le soutien du français, langue menacée, particulièrement dans le secteur des affaires, de la recherche, de la technologie...

Per Denez, responsable de la section celtique à l'université Rennes II, soulignait les contradictions du discours précédent avec la réalité : les écoles Diwan qui tentent depuis des années de restaurer la langue et la culture bretonnes manquent toujours de moyens et d'enseignants ; le CAPES en breton a été supprimé, puis rétabli... « *Le budget est à la discrétion du pouvoir,*

a-t-il commenté. La communauté bretonne a droit à un service complet, de même que les autres communautés. »

Le nouveau directeur de **FR3 Bretagne**, M. Bienvenu, à qui on demandait quelle impulsion il comptait donner aux services télévisuels, est resté très évasif (il était d'ailleurs absent le deuxième jour du colloque, alors que Paul Turner, de la **Chaîne 4** galloise voulait lui poser quelques questions). On a

pourtant pu voir quelques émissions bretonnes réalisées et présentées par Fanch Broudig, qui montraient qu'un travail sérieux avait été fait au cours des quinze dernières années pour attirer le public potentiel. Quant aux responsables de radios et télévisions étrangères, ils semblent jouir d'un statut différent et d'une certaine autonomie. Ils sont dans l'ensemble assez optimistes : Duncan Mac Leod, de la radio gaélique à **BBC Scotland**, constate que même si le nombre de personnes parlant la langue baisse, la radio sert de lien entre les Gallois du pays de Galles, ceux des Iles et ceux du Canada, d'Australie ou de Nouvelle-Zélande.

TV3 Catalunya, grâce au statut particulier de la Catalogne, est parfaitement autonome, financée par le Parlement de la région et la publicité. Elle a acquis un style et un rythme qui stimulent les deux chaînes concurrentes espagnoles. Elle dispose de moyens importants et de studios impressionnants.

Au pays de Galles, la situation a considérablement évolué depuis une dizaine d'années : la création de la

quatrième chaîne, britannique et galloise, le développement des sociétés locales de production ont créé une émulation et un certain dynamisme dans la présentation des programmes. Quelques-uns, des reportages surtout sont achetés par la **BBC**, et les pays de Commonwealth offrent un large débouché.

Les Sames (Lapons) répartis dans le Grand Nord (environ 110 000 au total) ne disposent encore que d'un service radio et télévision embryonnaire, quelques heures d'écoute par semaine et d'émissions télévisées en langue same par an. Minorité non reconnue en tant que telle, les Sames réclament un parlement, sans pouvoir législatif, car ils dépendent des pays limitrophes :



Des peuples qui se battent pour que leurs langues vivent

Scandinavie et URSS.

Invité d'honneur à ce Festival qui présentait un panorama de films de l'Arctique, Maxime Mounzouk, acteur du film *Derzou Ouzala* est venu également parler de la télévision en république de Touva (Sibérie), dont il est originaire. Il y aurait plusieurs chaînes en langue touve ; nous avons rencontré là un Sibérien heureux !

Un communiqué final, rédigé par les participants au Colloque, en accord avec les recommandations du Parlement européen réaffirme « *le droit de toute communauté linguistique à disposer de services de radio et télévision qui couvrent la totalité de ses besoins. Ces droits sont reconnus dans de nombreux pays européens et progressivement mis en pratique...* ».

Egalement demandée : « *La mise en place, pour chaque communauté linguistique de l'espace français, d'un Conseil régional de la communication audiovisuelle et l'appui moral, politique et financier des Communautés européennes à la mise en œuvre des recommandations faites lors de la Conférence*

d'octobre 1986 qui s'est tenue en Sardaigne. »

Dernier volet de cette rencontre : des projections de films présentés au Festival cette année ou les années précédentes : *Boy soldier* réalisé par Karl Francis pour la quatrième chaîne galloise, sur les doutes d'un jeune soldat gallois envoyé en Irlande ; *Visage pâle* de Claude Gagnon (Québec) ; *Broken Rainbow* de Victoria Mudd, dénonciation des contrats passés par les compagnies américaines sur l'exploitation des terres indiennes ; *Nola, Darling n'en fait qu'à sa tête* de Spike Lee, la vague montante du cinéma noir américain ; *Robinsonade* de Nana Djodjadze (Géorgie, URSS) que l'on pourra voir sur les écrans en décembre. Quelques

courts-métrages français et occitans, réalisés par l'Atelier Sirventes, à Toulouse, étaient également au programme...

Pour ce qui est des films bretons en compétition, le Prix du jury est allé à un dessin animé de J.-P. Lemouland *Bar* produit par Synthe Films et l'ARC-Bretagne, deux sociétés et association indépendantes. *Mélo d'armes* d'Anne Noury a reçu le Prix de la première œuvre et le Prix du public. Laurent Dailand, cadreur a reçu le

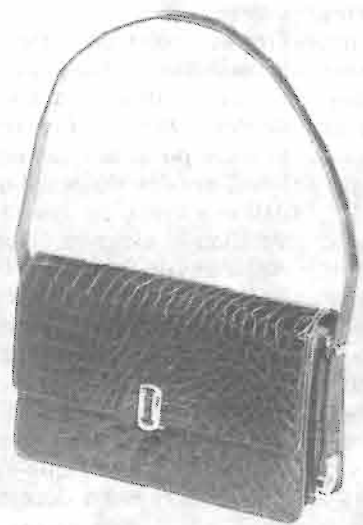
Prix de l'image, pour les films *Sirène* et *le Rêveur d'étoiles* de Christian Lejale. ■

HELENE GALLES

AUTOUR DU POTEAU

Robinsonade, ce film géorgien de Nana Djordjadze, qui a obtenu la Caméra d'or au dernier Festival de Cannes, est absolument étonnant.

Un « jeune » (malgré sa corpulence) télégraphiste anglais est en poste en Géorgie en 1920. Nestor Nioradzé, chef de la communauté et porte-parole de la révolution, l'exclut du village. Mais ce télégraphiste zélé s'entête à rester, et occupe un terrain grand comme un mouchoir de poche, hors du village, car, affirme-t-il : « Le roi George a acheté trois mètres de sol autour de chaque poteau télégraphique. » Il s'installe donc là, avec un lit couvert d'une bâche, un attirail de cuisine, un âne, et rêve à sa bien-aimée, alors que toutes sortes d'événements se produisent non loin de lui. A voir et à revoir. □



FABRIQUE
DE MAROQUINERIE
CREATIONS D. P.
97, rue Oberkampf
75011 PARIS
357.35.24

LES PIEDS SENSIBLES
c'est l'affaire de

SULLY

Confort, élégance, qualité,
des chaussures faites pour marcher

85 rue de Sèvres
5 rue du Louvre
53 bd de Strasbourg
81 rue St-Lazare

Du 34 au 43 féminin,
du 38 au 48 masculin, six largeurs

CATALOGUE GRATUIT
SULLY, 85 rue de Sèvres, Paris 6^e
5 % sur présentation de cette annonce



ACTUALITE

DE L'EMIGRATION

HEBDOMADAIRE

Organe de l'Amicale des Algériens en Europe

3, rue Joseph-Sansbœuf, 75008 Paris

(1) 43.87.35.09

Les Petites Annonces de Différences

Sportif relax à ski de fond ou en raquette : découvrez la montagne en hiver. 20 p maxi, sauna. *La Sauvagine*, 26410 Glandage. Tél. : 75.21.10.06. (n° 321).

Vous voulez rompre avec une vie trépidante : **Le Larzac** vaste espace où l'homme et la nature se rencontrent. En **Ferme-accueil**, venez vivre et rencontrer d'autres gens. A. Desjardins, La Salvétat, La Couvertoirade, 12230 La Cavalerie. Tél. : 65.62.22.65. (n° 322).

Vous voulez apprendre à **naviguer** en famille ? Croisière sur mesure en Sun fizz (12 m) départ Bretagne-Sud, week-end, semaine... Itinéraires selon désirs et compétences, skipper confirmé, enfants acceptés. Tél. : 47.00.24.51. (n° 323).

Equitation près de Paris, à Saint-Martin-du-Tertre (95). Tous niveaux, du débutant à équipe de concours, dressage et obstacles. Tél. à Brigitte Grenadou, monitrice DE au 30.35.92.83. (n° 324).

A vendre état neuf, prix intéressants livres sur racisme, droit de l'homme, etc. Liste sur demande. Ecrire au journal qui trans. (n° 324).

Cadeaux de fin d'année ! Artisan tailleur de pierre vend lampe sculptée moderne et ancienne. Ecrire à P. Dumoulin (DV), BP 6, 41150 Choussy-sur-Cisse. (n° 325).

COURRIER

Paribas out

Je vous donne copie de la lettre que j'ai envoyée au directeur de ma banque :

« Comme des milliers de personnes, j'ai souscrit lors de la privatisation de la compagnie financière Paribas, quatre actions. A ma grande surprise, je viens de découvrir par l'intermédiaire du journal *Différences*, du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, que Paribas se trouve en haut de l'affiche pour son soutien au régime d'apartheid. J'ai toujours refusé avec force de financer le régime criminel d'Afrique du Sud et celui d'Israël par le boycott des produits d'importation.

Aujourd'hui, j'ai honte d'avoir pendant plusieurs mois participé involontairement et par manque d'information au financement d'un régime raciste. Je vous demande, monsieur le directeur, de vendre rapidement mes quatre actions Paribas. » □

F. A. Vandœuvre
Paris

dorothee bis

billevesée..

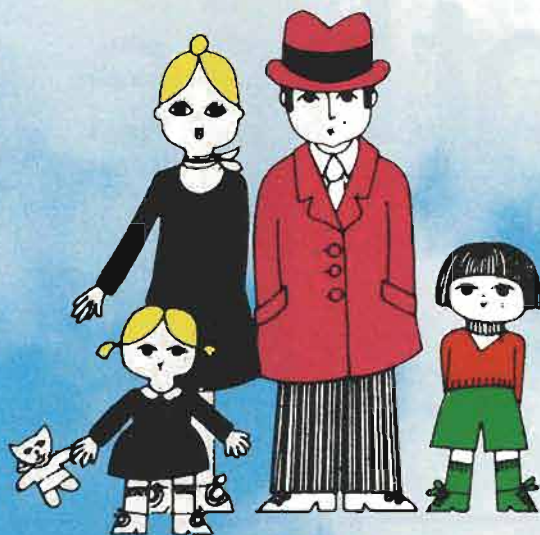
DIFFUSION **scarlou**

VENTE EXCLUSIVE AUX PROFESSIONNELS

prêt à porter

35, rue des petits carreaux

75002 paris • ☎ 233.48.36



MUTUELLE FAMILIALE

